LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Dimanche 8 Décembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.281

Chronique Parisienne

Les surprises de la guerre. — Rostand. — Ceux du Nord. — Charbon municipal. — Les prisonniers. — Clemenceau sur les routes.

Avant-hier, chez un marchand de tabac du quartier des Batignolles, où les clients se pressaient pour obtenir une boîte d'allumettes de 0.60, voici ce que nous avons vu :

Un poilu, maigre, sec, vêtu tant bien que mal, plutôt mal que bien, se présenta demandant du tabac. La débitante, en l'apercevant ouvrit ses yeux tout ronds, son mari poussa un cri ; du fond de la boutique un homme accourut et s'exclama : Ah ! ça c'est toi ? c'est toi ? non, mais alors !...

— Eh oui, c'est moi !

— Tu n'étais pas mort ?

— Faut croire !... vous en faites pas... vous, c'est rien ; mais, c'est *ma bourgeoise* qu'y faudrait voir... elle en a tombé sur sa chaise, à peine si elle est revenue.

On s'informe, on questionne ; celui qui provoque tout cet émoi est un soldat prisonnier depuis 1914. Sa femme a reçu sa musette et son extrait mortuaire ; elle a gardé le deuil par habitude, tout simplement.

Lui, il était loin, dans une localité, d'où il a pu écrire deux fois : on n'a reçu aucune lettre. D'ailleurs, il avait été transporté avec des blessés allemands et resta longtemps sans pouvoir écrire, jusqu'à ce qu'il pût être expédié au loin.

Combien de fois la scène dont nous avons été témoin a-t-elle pu se reproduire ? Ici, heureusement, la veuve était restée veuve : en sera-t-il partout de même ?

Ce qui est certain, c'est que le retour des prisonniers cause un peu partout des surprises ; beaucoup d'oubliés reviennent, les uns gaiment, les autres tant soit peu déçus, contents tout de même cependant. D'autres qui trouvent leur place prise se fâchent.

On conçoit bien que l'ex-veuve, en voyant son mari reparaître, ait pu tomber *sur sa chaise* ; il y avait même de quoi tomber par terre : ce sont là des émotions... le mari a été accueilli avec transport ; souhaitons qu'il en soit de même partout. Heureux le prétendu défunt qui aura laissé des regrets sincères et dont la succession sera restée ouverte.

***

Que pourrons-nous dire qui n'ait été déjà dit au sujet de la mort d'Edmond Rostand ? Mais, comment n'en pas parler ?

Nous savons tous que c'est un grand poète qui disparaît ; nous savons que son œuvre est de celles qui demeurent ; que c'est aussi une de nos richesses nationales.

Nous ne reviendrons pas sur les critiques soulevées par *Chantecler*, comédie peu scénique, parce que peu accessible à un public dont la culture moyenne ne devait point s'accommoder de cette forme ; *cependant Chantecler* contient des vers d'une beauté, d'une poésie supérieure et saisissante.

Quant à l'œuvre entière de Rostand, elle est impérissable ; sublime et joyeuse tour à tour, donc éminemment française par dessus tout et combien méridionale.

L'hymne au soleil nous l'avons tous dans l'âme.

En voyant la maison basque de Cambo, dans son décor pyrénéen sur lequel planait un silence qui s'étendait jusqu'à la mer, nous eûmes la sensation qu'on devait éprouver jadis devant le Bois sacré.

Une automobile qui emmenait Rostand vers Biarritz rompit le charme : il était fort pâle, le visage taché cependant d'une rougeur ardente sous les yeux, aux pommettes des joues ; il salua de la main, souriant, et sa vue nous laissa une impression de tristesse, la mort avait posé là sa griffe ; c'était visible.

Tout le bruit qu'on a fait autour de son nom, autour de ses travaux, ce n'est pas lui qui l'a voulu ; il devait laisser *faire*. Ce qu'il a voulu, c'est une mort silencieuse : point de discours, point d'honneurs funèbres, pas le moindre coup de tam-tam. Rien que la tendre musique des chants funèbres.

Nous perdons un compatriote dont nous aimons la gloire saine et pure ; qui fut grand, parmi les plus grands. Il possédait nos qualités provençales : l'ampleur et l'imagination, le sens de la couleur, le frémissement de la vie, tout notre esprit, toutes nos beautés.

Il avait frôlé le soleil !

Et Marseille peut être fière de son grand Provençal : il est bien à elle.

***

Nous venons de voir un permissionnaire arrivant du Nord : il se plaint amèrement. Il a trouvé les siens dans un état lamentable que n'a pas amélioré l'armistice. Il apportait un morceau de pain noir et compact qu'il comptait montrer à Monsieur *Qui de droit ?*

Naturellement, tout le monde protestait ; tout le monde demandait : Va-t-on oui ou non, ravitailler le Nord ? Il s'y trouve loin des grandes villes, des femmes et des enfants qui souffrent et qui, eux, ne sont pour rien dans la guerre. Tant qu'ils n'ont eu affaire qu'aux Allemands, ils se sont résignés, mais, maintenant, ils trouvent que c'est assez. Il y a des camions ; il y a des autos ; il y a des avions ; rien n'empêche de leur faire parvenir des vivres.

Comment fait-on pour nourrir la foule énorme qui se déverse sur Paris par toutes les avenues quand un personnage important nous visite ? Il faut bien trouver des victuailles et on en trouve.

Ce n'est pas que les Parisiens aient la vie charmante oh ! non ; mais, là comme ailleurs, les uns ont beaucoup, les autres peu.

Hier, une marchande de charbon jette les hauts cris : on lui apporte une livraison de 45 sacs — Mais dit-elle, ordinairement j'en ai cinquante — Possible ; alors, pesez !

La marchande pèse ; elle a son poids.

Seulement quand elle ouvre ses sacs pour vendre au détail, elle constate qu'ils contiennent en forte proportion du poussier et que ce poussier est mouillé : c'est par ce moyen que le poids est obtenu.

La marchande ayant crié, a payé ; il lui fallait du charbon ; le client crie à son tour et il paie aussi.

— C'est du charbon municipal, dit tranquillement la charbonnière.

Et il est hors de prix ce charbon !

Quant au lait, même avec une carte spéciale, on ne peut en avoir régulièrement même en très petite quantité, pour les vieillards et les enfants.

Souvent, il est retenu à la gare pour les hôpitaux, dit-on. Les œufs sont encore plus rares.

***

Une jeune femme automobiliste qui arrive d'une région peu éloignée de Paris, nous donne sur l'arrivée des prisonniers des détails navrants. Elle en a vu stationner dans une ville détruite en grande partie, sous une pluie battante, avec pour tout bagage une paillasse.

Ils sont, de ce côté, assez mal accueillis et les gens, préoccupés d'ailleurs de leur misère personnelle, ne les secourent point.

Toutes ces choses soulèvent des protestations ; toutes portent sur le même sujet : il y a des denrées dans tel ou tel endroit, mais les transports sont défectueux ou font défaut. Or, on prétend que les véhicules abondent.

Evidemment, les grandes villes sont à peu près pourvues ; mais le prix de la vie s'y est encore élevé : ce n'est pas ce qu'on attendait.

***

M. Clemenceau est rentré dans cette bonne ville de Paris : de jolies jeunes filles lui ont tendu leurs joues ; il a embrassé les unes et les autres : ce sont les profits du métier.

Partout on le considère avec admiration ; on compte ses voyages ; on se dit que, depuis des mois, il ne s'arrête pas ! le plus clair de sa vie s'écoule dans les wagons ; c'est étourdissant ; mais, jusqu'ici, il n'avait pas encore traversé la mer ; et, pour si peu que dure la traversée, elle est pourtant assez dure, outre qu'en arrivant en Angleterre, il faut encore gagner Londres, sans échapper à la gêne du protocole. Cet homme-là ne se repose point et l'on se dit qu'il restera debout, actif, volontaire, tant qu'il verra devant lui un but à atteindre. En attendant, il a pour hôtes les souverains belges : ce n'est pas encore une journée de *far niente !*

Les ménagères, bien que joyeuses, soupirent en murmurant : Comment va-t-on nourrir tout ce monde-là ? La ville est archipleine.

UNE MARSEILLAISE.

La Démobilisation des Inscrits maritimes

Une circulaire de M. Bouisson pour le placement des marins

Paris, 7 Décembre.

M. Bouisson, commissaire aux Transports Maritimes et à la Marine Marchande, vient de prendre un certain nombre de mesures destinées à faciliter la démobilisation des inscrits maritimes.

Dans ce but, il vient d'adresser aux membres des Commissions administratives des bureaux paritaires de placement des gens de mer et aux préposés en chef des bureaux paritaires de placement, une circulaire dont voici les passages essentiels.

Je vous prie de vouloir bien prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour placer dans les conditions les meilleures et les plus rapides les inscrits démobilisés demandant à naviguer au commerce. Vous voudrez bien aussi me faire part de tous les désirs, ainsi que de toutes les réclamations que vous croirez devoir formuler au sujet de ce placement et du séjour temporaire dans les ports de commerce des marins provenant des ports militaires.

Le gouvernement est disposé à vous apporter son entier concours à l'effet d'organiser, si cela est nécessaire, des centres d'hébergement pour lesquels les locaux des maisons du marin déjà existantes ou d'autres locaux analogues pourraient être, semble-t-il, très judicieusement utilisés.

Si la distribution d'allocations de chômage devenait utile par suite de la pléthore de marins demandant à embarquer, il y aurait lieu de m'en aviser immédiatement, afin que les mesures reconnues indispensables soient prises d'urgence.

Je suis sûr de ne pas faire en vain appel à votre dévouement et à votre esprit d'initiative dans le moment présent où les bureaux paritaires de placement maritime, de création toute récente, mais qui ont déjà donné de si appréciables résultats, peuvent remplir une mission d'un très haut intérêt social, tant pour la reprise de l'activité de notre Marine marchande, que pour le reclassement dans la vie civile de ceux des navigateurs qui viennent avec tant d'endurance et d'héroïsme, d'accomplir leur devoir dans les armées de terre et de mer.

Signé: BOUISSON.

Les Maisons du Marin centres d'hébergement

Paris, 7 Décembre.

M. Bouisson a en outre soumis à l'approbation du ministre de la Marine, le texte du projet de deux affiches qui seront apposées dans les dépôts des équipages de la flotte et dans les divers établissements de la marine militaire donnant aux marins pêcheurs et aux marins de commerce toutes les indications nécessaires pour trouver un emploi.

Enfin, il va demander que les maisons du marin de Marseille et de Bordeaux, servant actuellement d'hôpital, soient mises à la disposition des inscrits maritimes, comme centres d'hébergement, en attendant qu'ils puissent être utilisés dans les coopératives de réparation et de peinture des bâtiments.

On met en congé les officiers de complément de la classe 1890

Paris, 7 Décembre.

M. Leygues a prescrit la démobilisation de quatre capitaines de vaisseau qui remplissaient les fonctions d'inspecteurs des effectifs à la Marine.

Le ministre a décidé, d'autre part, que les officiers de complément appartenant à la classe 1890 pourront, sur leur demande, être mis en congé dans les conditions fixées précédemment pour ceux des classes 1889 et antérieures.

En attendant la Paix...

Nos excellents amis les Anglais qui brûlèrent Jeanne d'Arc pour plusieurs motifs, le regrettent très certainement, aujourd'hui.

Ce geste fâcheux, outre ce qu'il comporte de laid et d'injuste, oblige les braves descendants du capitaine Falstaff à toutes sortes de cérémonies expiatoires, dont la plus légère est celle qui consiste à aller déposer de temps en temps une couronne au pied de la statue équestre de la place des Pyramides, à Paris.

Je crois pouvoir affirmer, donc, que si les Bourguignons livraient Jehanne à leurs alliés les Anglois, de nos jours, ceux-ci la renverraient, nantie d'un sauf-conduit en bonne forme, à ses pâturages lorrains.

Mais, comme dit l'autre, ce qui est passé est passé. L'« Affaire Jeanne d'Arc », c'est de l'histoire ancienne... D'ailleurs, nos alliés, reconnaissons-le, ont résolu la question de façon fort élégante : en vouant à leur victime un culte au moins aussi vif que le nôtre.

Au lieu de chercher à faire disparaître le cadavre, ils l'ont dressé sur l'autel de la vénération publique.

Ainsi, il y a quelques années, il était question, là-bas, d'un monument à Jeanne d'Arc, que la Grande-Bretagne offrirait à la France.

Le projet fut interrompu par la guerre, mais son auteur, le commandant John Dicker, du Middlesex Regiment, n'y a pas renoncé. Au contraire, il l'a agrandi. Il rêve de créer entre tous les pays de l'Entente une immense ligue composée des femmes qui, à l'usine, au bureau, à l'hôpital ou ailleurs, ont contribué à l'œuvre de guerre.

Et cette ligue, le commandant John Dicker veut lui donner le nom de Jeanne d'Arc : « aucun être humain, écrit-il, n'ayant jamais lutté pour sa patrie et pour la liberté avec plus de désintéressement que la vierge martyre ».

L'idée du commandant Dicker est excellente. Je ne vois pas très bien ce qu'elle pourrait donner au point de vue pratique, mais il est certain que ce serait pour plus tard entre les femmes une garantie morale.

Si toutes les ligueuses prenaient seulement l'engagement de ne plus dire du mal de leurs semblables, ce serait un résultat inespéré, et il faudrait élever une statue au commandant Dicker — à côté de celle de Jeanne d'Arc.

ANDRE NEGIS.

Le Ravitaillement des régions libérées

Paris, 7 Décembre.

Des instructions viennent d'être données aux différents réseaux par M. Claveille, ministre des Travaux publics, pour le transport en priorité des produits nécessaires au ravitaillement général et plus spécialement des régions libérées.

En ce qui concerne particulièrement le transport des vins, des mesures récemment prises vont permettre à partir de la semaine prochaine d'acheminer des régions viticoles environ 10.000 hectolitres par jour, soit en fûts, soit en vagons-réservoirs, sur les principaux centres de consommation. Des instructions très précises ont été également données pour activer le renvoi sur les régions de production des vagons et des fûts vides.

Un Croiseur anglais coulé par une mine

Communiqué de l'Amirauté

Londres, 6 Décembre.

Le croiseur léger *Cassandra* a heurté une mine dans la Baltique, un peu avant minuit, le 4 décembre ; il a coulé, à une heure du matin, le 5 décembre.

Onze marins ont disparu. Ils ont probablement été tués par l'explosion.

Nos contre-torpilleurs ont recueilli les autres officiers et marins.

L'Exécution des Conditions de l'Armistice

Se poursuit méthodiquement

La France se prépare à recevoir le Président Wilson

Paris, 7 Décembre.

M. Alexandre Blanc, député de Vaucluse, informe par lettre M. Clemenceau qu'il l'interpellera sur la politique des Alliés et en particulier de la France à l'égard de la Russie.

Le Président de la République en Alsace-Lorraine

Paris, 7 Décembre.

Un grand nombre de sénateurs et de députés, des délégués du Conseil municipal de Paris et des représentants de la presse ont quitté Paris dans la matinée pour se rendre en Alsace et en Lorraine, où ils assisteront aux fêtes organisées en l'honneur du président de la République et des corps constitués.

Le Président Wilson en France

On prépare sa réception

Paris, 7 Décembre.

Dans l'*Echo de Paris*, Marcel Hutin signale que le programme du séjour du président Wilson n'est pas encore entièrement fixé, mais déjà nos divisions d'élite, qui doivent rendre les honneurs sont désignées. L'arrivée à Paris aura lieu le samedi 14 décembre au matin, et il est probable que le président Poincaré donnera ce jour-là un déjeuner en l'honneur du chef d'Etat américain et de Mme Wilson.

Brest organise des fêtes

Brest, 7 Décembre.

Le Comité constitué pour la réception du président Wilson, après entente avec la municipalité brestoise, organise un défilé de chars bretons, dont le but sera de faire valoir les costumes pittoresques de notre département. De nombreux Américains arrivent dans notre ville pour assister au débarquement du président, et il est déjà presque impossible de trouver des chambres dans les hôtels.

L'Amérique prépare le Ravitaillement de l'Europe

Londres, 7 Décembre.

Un radio-télégramme lancé aujourd'hui du *George-Washington*, dit que le président Wilson peu après son débarquement à Brest, fera venir en France un certain nombre de fonctionnaires américains pour coopérer à la distribution des vivres et des matières premières d'Amérique.

Le premier appelé sera probablement M. Bernard Baruch, ancien président du Comité de contrôle des industries de guerre. Une quinzaine de jours après son arrivée en France, le président Wilson visitera l'Italie ; il se rendra ensuite en Belgique et en Angleterre.

Atlantic-City, 7 Décembre.

Un Congrès, réuni sur l'initiative de la Chambre de Commerce des Etats-Unis et comprenant les principales maisons d'affaires du pays, dans le but d'étudier les questions se rapportant à la reconstitution en général, a adopté une résolution préconisant l'envoi, en Europe, d'une Commission qui communiquerait à la délégation de paix américaine toutes les informations qu'elle aurait recueillies concernant les besoins de l'Europe en matière de reconstitution.

Les blés du Canada

Ottawa, 7 Décembre.

Le prix du blé canadien de la prochaine récolte, sera soumis à l'appréciation de la Conférence de la paix avant que le gouvernement canadien prenne une décision. Deux représentants des fermiers de l'Ouest et des producteurs de grains seront nommés pour se rendre en Europe, afin de conférer avec sir Robert Borden, premier ministre du Canada et les autorités britanniques et alliées.

L'Intervention des Alliés en Russie

M. Noulens avec les troupes françaises

Arkhangel, 7 Décembre.

M. Noulens, ambassadeur de France, a tenu, avant de quitter Arkhangel à visiter les troupes franaises actuellement en service sur la ligne de chemins de fer de Vologda, à se rendre compte par lui-même de leur installation, de leurs besoins et à expliquer aux soldats le caractère de la mission qu'ils ont encore à remplir pour parachever l'œuvre de leurs camarades du front français.

L'ambassadeur, qui est parti d'Arkhangel avant-hier soir, est arrivé hier matin à Chozerskava où l'attendaient le commandant du front du Sud et le commandant Archen, chef de l'état-major et l'ancien chef de la mission militaire à Pétrograde qui réussit à s'évader de cette dernière ville et avec lesquels il a inspecté des détachements établis le long de la voie jusqu'à proximité de la première ligne.

Réunissant à chaque arrêt, les officiers et les hommes des différents postes, M. Noulens a tenu une causerie amicale, a montré que l'armistice n'est pas la paix et qu'en tous cas avant que le monde puisse goûter de la paix le régime bolchevik doit disparaître de la Russie.

M. Noulens est rentré dans la soirée à Arkhangel.

Le roi des Belges remercie la France de son accueil

Paris, 7 Décembre.

Le roi des Belges a envoyé au président de la République le télégramme suivant :

Amiens, 6 Décembre.

Au moment de quitter le sol de la France, il me tient à cœur de vous exprimer, en mon nom et au nom de la Reine, notre profonde gratitude pour l'accueil si chaleureux que le gouvernement de la République et la population parisienne nous ont fait au cours de ces deux inoubliables journées. J'y vois de la part de la France un nouveau et précieux témoignage de sympathie auquel répondent les sentiments d'inaltérable amitié de la Nation belge.

Je présente mes hommages à Mme Poincaré et vous prie, monsieur le président, de croire à mon fidèle attachement.

Albert.

Le président a répondu :

Sa Majesté Albert Ier,
roi des Belges, Bruxelles,

Le peuple français reste sous la profonde impression de la visite que Votre Majesté et Sa Majesté la Reine ont bien voulu lui faire et il est heureux que vous emportiez de votre séjour un agréable souvenir.

Les liens qui unissent désormais la Belgique et la France sont de ceux que rien ne peut rompre. La Ville de Paris vous en a donné, par ses acclamations enthousiastes, l'assurance solennelle.

Je présente mes respects à Sa Majesté la Reine et vous prie de croire à ma fidèle amitié.

Raymond Poincaré.

La Dégringolade des Changes de l'Ennemi

Genève, 7 Décembre.

Les changes des centraux sont retombés : l'Autrichien à 30,05 ; l'Allemand à 59,30, ce qui est un record.

Le change Russe, à 65, perd 10 points : la conséquence a été l'apparition de roubles anglais en billets.

Le Voyage du Fils du roi du Hedjaz

Metz, 7 Décembre.

Le fils du roi du Hedjaz qui fut notre allié contre les Turcs, s'est arrêté aujourd'hui à Metz, venant de Strasbourg, qu'il a visitée. Il se rend à Paris, en passant à Verdun et de là ira en Angleterre où lui sera présentée notamment la flotte récupérée sur les Allemands.

La Conférence de la Paix

Le comte de Karolyi représentera la Hongrie

Budapest, 7 Décembre.

Les journaux annoncent que si son état de santé le lui permet, le comte Karolyi partira la semaine prochaine et se rendra à Paris, afin de participer comme représentant de la Hongrie aux négociations de paix.

Comment l'Allemagne doit payer sa dette

Londres, 7 Décembre.

Sir Auckland Gidles, ministre du Recrutement civil, a dit dans un discours prononcé à Plymouth :

Nous ne pouvons pas permettre à l'Allemagne d'acquitter sa dette en nous inondant d'articles manufacturés, ce qui aurait pour effet d'étouffer nos industries et d'abaisser les salaires de nos travailleurs. L'Allemagne peut payer avec l'or qu'elle possède, avec des matières premières ; elle peut payer avec sa main-d'œuvre en remettant en état les belles campagnes de France et de Belgique détruites par elle.

Les revendications du Danemark

Londres, 7 Décembre.

L'agence Reuter apprend de source danoise autorisée, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les déclarations répétées, émanant de source allemande, disant que l'Allemagne a cédé la partie septentrionale du Schieswig au Danemark.

Il ressort clairement des déclarations officielles danoises faites au sein du Parlement ou en dehors de celui-ci, que le Danemark n'est pas disposé à conclure un accord séparé avec l'Allemagne, relativement au Schieswig septentrional. Toute sa politique consiste à laisser à la Conférence de la paix, les règles de cette question sur la base de la libre détermination des peuples et du principe des nationalités, tels qu'ils sont exposés par les gouvernements associés et reconnus par l'Allemagne, un accord spécial avec l'Allemagne n'a pas été conclu et n'est pas désiré.

L'Exécution de l'Armistice

Les troupes françaises dans le Palatinat

Paris, 7 Décembre.

Les journaux précisent que les troupes françaises, qui ont occupé hier Landau, seront demain à Spire.

La marche en avant des Anglais

Communiqué britannique du 7 décembre 1918 après-midi :

Hier, nos troupes ont poursuivi leur avance et ont atteint, vers le soir, la ligne générale Rheinbach, Weilerswist, Percheim, Wevelinchovan.

Bâle, 7 Décembre.

Des lanciers anglais, accompagnés d'autos blindées sont entrés ce matin à 11 heures, à Cologne.

L'état des voies ferrées dans les pays libérés

Paris, 7 Décembre.

M. Claveille, ministre des Travaux Publics, vient d'achever son enquête sur l'état des voies dans les pays envahis. Les chiffres des besoins sont effrayants. Il y a dix-huit cents ponts à refaire qui exigent à eux seuls quarante mille tonnes d'acier. En outre, cent vingt écluses ont été détruites et cinq mille kilomètres de rails au moins doivent être remplacés.

Or, la main-d'œuvre manque encore et les vagons manquent toujours.

La livraison du matériel allemand se fait dans des conditions de lenteur inouïe. Nous approchons du terme primitivement fixé pour l'armistice et ni les locomotives, ni les vagons d'Allemagne n'ont encore commencé à entrer en service sur les réseaux français.

La restitution des navires de l'Entente

Bâle, 7 Novembre.

Un télégramme de Berlin dit, au sujet des conditions d'armistice maritime :

Une Commission anglaise de six membres, sous le commandement de l'amiral Browning, est arrivée à Hambourg, pour visiter les navires de l'Entente, qui sont dans les mains de l'Allemagne.

Tous ces navires devront être remis, avec des approvisionnements en charbon, à Tyne, pour l'Angleterre et la Belgique, et à Dunkerque pour la France. Ceux qui ne sont pas en état de naviguer, ainsi que les voiliers, devront être remorqués et la remise devra en être faite avant le 17 décembre.

L'Entente demande également à savoir, dans les 48 heures, quand le cuirassé *Mackensen* sera prêt à être remorqué dans un port déterminé. Elle réclame une déclaration affirmant qu'aucun navire allemand de commerce n'a navigué depuis la conclusion de l'armistice sous un pavillon neutre.

L'Allemagne a versé à l'entente les 346 millions de marks saisis en Russie et en Roumanie

Zurich, 7 Décembre.

Le secrétaire d'Etat Erzberger publie au nom de la Commission d'armistice, la déclaration suivante :

Nombre de journaux sérieux ont publié la nouvelle que à l'encontre de l'article 19, des conditions de l'armistice, d'après lequel l'argent versé par la Russie ou la Roumanie à l'Allemagne devrait être restitué aux mains de l'Entente, la Banque d'Empire aurait, sur la demarche du gouvernement actuel, remboursé 240 millions de marks, non pas à l'Entente, mais au gouvernement bolcheviste à Moscou.

Contrairement à cette affirmation, il est déclaré que la Banque d'Empire n'a pas fait parvenir, même un pfennig d'argent au gouvernement bolcheviste. Au contraire, la Banque d'Empire, en exécution fidèle de l'article 19 du traité d'armistice, a expédié en France, 93.536 kilogrammes d'or fin pour un montant de 346 millions de marks en chiffres ronds.

Cet envoi est en route vers Paris.

Les Belges à Dusseldorf

Amsterdam, 7 Décembre.

Un télégramme de Dusseldorf annonce que 300 hommes de cavalerie belge sont entrés dans la partie de Dusseldorf, située sur la rive gauche du Rhin.

Toutes les relations avec la rive droite sont interdites.

Tous les cafés et restaurants doivent fermer à 7 heures du soir.

La cavalerie belge est dirigée vers Clèves et est remplacée par de l'infanterie.

Les Français en Croatie

Berne, 7 Décembre.

Lorsque le général Tranier fit son entrée à Agram, ce fut un tel enthousiasme que, dit le *Tagblatt* d'Agram, le chant de la *Marseillaise* retentit comme un hymne de gloire et un cantique divin, suivi de frénétiques acclamations de : Vive la France ! Vive la Grande Nation !

L'occupation de Bakou et Batoum

Londres, 7 Décembre.

L'entrée, soit déjà réalisée, soit imminente, des troupes alliées à Bakou, Batoum et au-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 8 Décembre

— 306 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

SIXIEME PARTIE

Le soir qui suivit cette matinée où Valentine avait appris la fuite d'Eugénie et l'arrestation de Benedetto, et où, après s'être mêlés un instant aux sensations de sa propre existence, ces événements commençaient à sortir peu à peu de sa pensée, après la retraite successive de Villefort, de d'Avrigny et de Noirtier, tandis que onze heures sonnaient à Saint-Philippe-du-Roule, et que la garde, ayant placé sous la main de la malade le breuvage préparé par le docteur et fermé la porte de sa chambre, écoutait en frémissant, à l'office où elle s'était retirée, les commentaires des domestiques, et meublait sa mémoire des lugubres histoires qui, depuis trois mois, dégrayaient les soirées de l'antichambre du procureur du roi, une scène inattendue se passait dans cette chambre si soigneusement fermée.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs, à Paris.

Il y avait dix minutes à peu près que la garde s'était retirée.

Valentine, en proie depuis une heure à cette fièvre qui revenait chaque nuit, laissait sa tête, insoumise à sa volonté, continuer ce travail actif, monotone et implacable du cerveau qui s'épuise à reproduire incessamment les mêmes pensées ou à enfanter les mêmes images.

De la mèche de la veilleuse s'élançaient mille et mille rayonnements, tous empreints de significations étranges, quand tout à coup, à son reflet tremblant, Valentine crut voir sa bibliothèque, placée à côté de la cheminée, dans un renfoncement du mur, s'ouvrir lentement sans que les gonds sur lesquels elle semblait rouler produisissent le moindre bruit.

Dans un autre moment, Valentine eût saisi sa sonnette et eût tiré le cordonnet de soie en appelant au secours ; mais rien ne l'étonnait plus dans la situation où elle se trouvait. Elle avait conscience que toutes ces visions qui l'entouraient étaient les filles de son délire, et cette conviction lui était venue de ce que, le matin, aucune trace n'était restée jamais de tous ces fantômes de la nuit, qui disparaissaient avec le jour.

Derrière la porte parut une figure humaine.

Valentine était, grâce à sa fièvre, trop familiarisée avec ces sortes d'apparitions pour s'épouvanter, elle ouvrit seulement de grands yeux, espérant reconnaître Morrel.

La figure continua de s'avancer vers son lit, puis elle s'arrêta, et parut écouter avec une attention profonde.

En ce moment, un reflet de la veilleuse se joua sur le visage du nocturne visiteur.

— Ce n'est pas lui ! murmura-t-elle.

Et elle attendit, convaincue qu'elle rêvait, que cet homme, comme cela arrive dans les songes, disparût ou se changeât en quelque autre personne.

Seulement elle toucha son pouls, et, le sentant battre violemment, elle se souvint que le meilleur moyen de faire disparaître ces visions importunes était de boire : la fraîcheur de la boisson, composée d'ailleurs dans le but de calmer les agitations dont Valentine s'était plainte au docteur, apportait, en faisant tomber la fièvre, un renouvellement des sensations du cerveau ; quand elle avait bu, pour un moment, elle souffrait moins.

Valentine étendit donc la main afin de prendre son verre sur la coupe de cristal où elle reposait ; mais tandis qu'elle allongeait hors du lit son bras frissonnant, l'apparition fit encore, et plus vivement que jamais, deux pas vers le lit, et arriva si près de la jeune fille qu'elle entendit son souffle et qu'elle crut sentir la pression de sa main.

Cette fois l'illusion ou plutôt la réalité dépassait tout ce que Valentine avait éprouvé jusque-là ; elle commença à se croire bien éveillée et bien vivante ; elle eut conscience qu'elle jouissait de toute sa raison, et elle frémit.

La pression que Valentine avait ressentie avait pour but de lui arrêter le bras.

Valentine le retira lentement à elle.

Alors cette figure, dont le regard ne pouvait se détacher, et qui d'ailleurs paraissait plutôt protectrice que menaçante, cette figure prit le verre, s'approcha de la veilleuse et regarda le breuvage, comme si elle eût voulu en juger la transparence et la limpidité.

Mais cette première épreuve ne suffit pas.

Cet homme, ou plutôt ce fantôme, car il marchait si doucement que le tapis étouffait le bruit de ses pas, cet homme puisa dans le verre une cuillerée du breuvage et l'avala. Valentine regardait ce qui se passait devant ses yeux avec un profond sentiment de stupeur.

Elle croyait bien que tout cela était près de disparaître pour faire place à un autre tableau, mais l'homme, au lieu de s'évanouir comme une ombre, se rapprocha d'elle, et tendant le verre à Valentine, d'une voix pleine d'émotion :

— Maintenant, dit-il, buvez !...

Valentine tressaillit.

C'était la première fois qu'une de ses visions lui parlait avec ce timbre vivant.

Elle ouvrir la bouche pour pousser un cri.

L'homme posa un doigt sur ses lèvres.

— M. le comte de Monte-Cristo ! murmura-t-elle.

A l'effroi qui se peignit dans les yeux de la jeune fille, au tremblement de ses mains, au geste rapide qu'elle fit pour se blottir sous ses draps, on pouvait reconnaître la dernière lutte du doute contre la conviction ; cependant, la présence de Monte-Cristo chez elle, à une pareille heure, son entrée mystérieuse, fantastique, inexplicable, par un mur, semblaient des impossibilités à la raison ébranlée de Valentine.

— N'appelez pas, ne vous effrayez pas, dit le comte, n'ayez pas même au fond du cœur l'éclair d'un soupçon ou l'ombre d'une inquiétude : l'homme que vous voyez devant vous (car cette fois vous avez raison, Valentine, et ce n'est point une illusion), l'homme que vous voyez devant vous est le plus tendre père et le plus respectueux ami que vous puissiez rêver.

Valentine ne trouva rien à répondre : elle avait une si grande peur de cette voix qui lui révélait la présence réelle de celui qui parlait, qu'elle redoutait d'y associer la sienne ; mais son regard effrayé voulait dire:

Si vos intentions sont pures, pourquoi êtes-vous ici ?

Avec sa merveilleuse sagacité, le comte comprit tout ce qui se passait dans le cœur de la jeune fille.

— Ecoutez-moi, dit-il, ou plutôt regardez-moi : voyez mes yeux rougis et mon visage plus pâle encore que d'habitude ; c'est que depuis quatre nuits je n'ai pas fermé l'œil un seul instant ; depuis quatre nuits je veille sur vous, je vous protège, je vous conserve à notre ami Maximilien.

Un flot de sang joyeux monta rapidement aux joues de la malade ; car le nom que venait de prononcer le comte lui enlevait le reste de défiance qu'il lui avait inspirée.

— Maximilien !... répéta Valentine, tant ce nom lui paraissait doux à prononcer ; Maximilien ! il vous a donc tout avoué ?

— Tout. Il m'a dit que votre vie était la sienne, et je lui ai promis que vous vivriez.

— Vous lui avez promis que je vivrais ?

— Oui.

— En effet, monsieur, vous venez de parler de vigilance et de protection. Etes-vous donc médecin ?

— Oui, et le meilleur que le ciel puisse vous envoyer en ce moment, croyez-moi.

— Vous dites que vous avez veillé ? demanda Valentine inquiète ; où cela ? je ne vous ai pas vu.

Le comte étendit la main dans la direction de la bibliothèque.

— J'étais caché derrière cette porte, dit-il, cette porte donne dans la maison voisine que j'ai louée.

Valentine, par un mouvement de fierté pudique, détourna les yeux, et avec une souveraine terreur :

— Monsieur, dit-elle, ce que vous avez fait est d'une démence sans exemple, et cette protection que vous m'avez accordée ressemble fort à une insulte.

— Valentine, dit-il, pendant cette longue veille, voici les seules choses que j'ai vues, quels gens venaient chez vous, quels aliments on vous préparait, quelles boissons on vous a servies ; puis, quand ces boissons me paraissaient dangereuses, j'entrais comme je viens d'entrer, je vidais votre verre, et je substituais au poison un breuvage bienfaisant, qui, au lieu de la mort qui vous était préparée, faisait circuler la vie dans vos veines.

— Le poison ! la mort ! s'écria Valentine, se croyant de nouveau sous l'empire de quelque fiévreuse hallucination : que dites-vous donc là, monsieur ?

— Chut ! mon enfant, dit Monte-Cristo en portant de nouveau son doigt à ses lèvres, j'ai dit le poison : oui, j'ai dit la mort, et je répète la mort, mais buvez d'abord ceci. (Le comte tira de sa poche un flacon contenant une liqueur rouge, dont il versa quelques gouttes dans le verre.) Et quand vous aurez bu, ne prenez plus rien de la nuit.

(La suite à demain.) ALEXANDRE DUMAS.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé Frères.

tres localités de la Transcaucasie, n'implique aucune intention d'occupation permanente. Cette mesure, rendue nécessaire par l'attitude des Turcs en Transcaucasie, a pour unique objet d'exécuter les conditions de l'armistice conclu avec la Turquie et de faciliter le maintien de l'ordre dans ces régions dont la Conférence de la paix aura à déterminer le statut définitif.

La Situation des Hohenzollern

La Hollande internerait le Kaiser et son fils dans une île des Indes

Londres, 7 Décembre.

D'Amsterdam au « Daily Express » :

On croit savoir que, si les Alliés exercent une pression pour faire comparaître les criminels impériaux devant un Tribunal international, le gouvernement néerlandais cédera, mais recommandera d'abord aux Alliés de se contenter de l'engagement, de la part de la Hollande, d'interner à vie l'ex-kaiser et l'ex-kronprinz dans une des colonies néerlandaises : les Indes Néerlandaises ou les Antilles, de préférence dans une île où, en tout cas, ils seraient sous la garde de la flotte hollandaise.

On prévoit aussi une demande de compensation à la Hollande, pour avoir permis la violation de sa neutralité en laissant les troupes allemandes traverser le Limbourg, et avoir reçu des navires de guerre allemands venant d'Anvers.

Le jugement du père et du fils

Zurich, 7 Décembre.

Le gouvernement allemand a décidé hier, au cours d'un Conseil de Cabinet qui dura plusieurs heures, de ne faire aucune opposition à la demande éventuelle des Alliés exigeant que le kaiser et le kronprinz soient déférés devant une haute-cour interalliée, pour y répondre des accusations formulées contre eux. Le gouvernement allemand a déjà fait connaître son point de vue à celui de La Haye.

La Révolution en Allemagne

Ebert proclamé président de la République allemande

Bâle, 7 Décembre.

On mande de Berlin :

Hier soir, a eu lieu à Berlin une manifestation dont il est impossible de dire encore, d'après les seuls renseignements officieux qu'on a sur elle, si elle fut vraiment dirigée contre le gouvernement ou s'il s'agit d'une simple comédie arrangée par lui.

Plusieurs colonnes de marins et de soldats, avec des armes, se réunirent devant le palais de la Chancellerie, sous la conduite de l'agitateur connu, Spire, qui prononça un discours enflammé, condamnant l'action du Comité exécutif et réclamant la convocation pour le 20 décembre d'une Assemblée nationale, si on voulait sauver l'Allemagne de la ruine, déclarant finalement qu'au nom de la nation il proclamait Ebert premier président de la République sociale allemande.

Après les roulements de tambour qui accompagnaient cette proclamation, Ebert prit la parole et déclara que le gouvernement était en présence de difficultés extraordinaires.

Le gouvernement ne peut pas réaliser son programme social à coups d'expériences mal préparées, mais grâce à une législation d'ensemble. Il fit appel à la discipline et rappela qu'il ne fallait pas oublier les camarades du front qui veulent aussi voter pour l'Assemblée nationale.

Il termina en acclamant la jeune République sociale allemande. Un marin, tout en affirmant que les soldats ne voulaient rien autre que la paix, du pain et du travail, posa alors catégoriquement à Ebert la question de savoir si oui ou non il acceptait la présidence à laquelle le peuple allemand venait de l'élever.

Ebert répondit que c'était une question d'une extrême importance, que seul le gouvernement pouvait trancher et qu'il ne pouvait pas accepter sans avoir discuté avec ses collègues.

Sur quoi les manifestants, en colonnes, quittèrent le palais.

Berne, 7 Décembre.

On télégraphie de Berlin :

Plusieurs colonnes de matelots et de soldats, armés de fusils, se sont massés hier soir devant le palais de la Chancellerie et ont proclamé Ebert président de la République allemande.

Ebert a déclaré vouloir consulter ses collègues. Au cours de l'après-midi, tous les membres du Comité exécutif élus le 10 novembre, lors de la réunion du Comité des ouvriers et soldats qui s'est tenu au Cirque Busch, ont été arrêtés et incarcérés par les soldats.

Les désordres à Berlin

Genève, 7 Décembre.

Le journal viennois *Der Abend* (Le Soir), annonce qu'au cours d'une réunion populaire tenue à Berlin, un ouvrier est venu annoncer que vers 5 heures de l'après-midi le Comité exécutif des Conseils ouvriers et militaires avait été arrêté.

Une manifestation s'organisa aussitôt, mais à la porte d'Oranienbourg, les manifestants furent arrêtés par des troupes munies de mitrailleuses et ils durent se disperser.

Les commissaires du peuple Ebert, Scheidemann et Landsberg, tous trois sozialdemokrates majoritaires, firent ensuite une déclaration suivant laquelle le gouvernement aurait été étranger à l'arrestation du Comité exécutif. Ils ajoutèrent que les membres du Comité avaient déjà été remis en liberté.

La constitution de la nouvelle République

Bâle, 7 Décembre.

Le *Vorwaerts* dit que le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Press, a constitué une Commission de juristes comprenant notamment M. Haase et M. Landsberg qui ont été chargés d'établir un projet de constitution de la République allemande.

Les troubles de Mayence

Bâle, 7 Décembre.

La *Gazette de Francfort* dit que les pillages des magasins de tous genres ont pris à Mayence un tel caractère de gravité que la police fut obligée d'intervenir avec des mitrailleuses.

Il y eut notamment de nombreux morts et blessés lors de la mise à sac de fabriques de conserves pour les soldats, des magasins de vivres et d'habillement des dépôts sanitaires appartenant à l'armée.

Le prince héritier Ruprecht sera-t-il président de la République bavaroise ?

Genève, 7 Décembre.

On télégraphie de Munich : l'ex-kronprinz de Bavière est installé près du lac de Stranberg.

Dans certains milieux, même libéraux, on ne serait pas opposé à ce qu'il devienne président de la République bavaroise.

Le docteur Solf sera remplacé par le docteur Rosen

Amsterdam, 7 Décembre.

L'organe socialiste indépendant *Freigheit* annonce que le docteur Solf sera remplacé par le docteur Rosen actuellement ministre à La Haye.

A propos de la République du Rhin

Bâle, 7 Décembre.

La *Gazette de Francfort*, sur les projets de création d'une République du Rhin et de Westphalie, écrit :

C'est un scandale de voir les amis de la *Gazette de Cologne* devenir séparatiste. Qui aime son pays y reste et cherche à l'améliorer par sa collaboration, qui agit autrement n'est mu que par ses intérêts personnels. Il faut espérer que le peuple rhénan ne voudra pas participer à cette trahison.

Le Retour des Prisonniers par le Danemark

Copenhague, 7 Décembre.

Les transports pour le Danemark des prisonniers de guerre continuent d'une manière satisfaisante.

Hier soir, les vapeurs danois *Kong-Haakon* et *Orning-Maud* ont amené de Stettin à Copenhague, 1.500 soldats anglais, qui ont été cordialement accueillis. Leur état de santé était bon, seuls une vingtaine d'entre eux ont dû être transportés sur un bâtiment hôpital anglais.

Les rapatriés ont été dirigés vers les camps militaires où des repas substantiels et de bons lits les attendaient.

Samedi prochain, doit arriver un transport de prisonniers de guerre français. D'ailleurs, les transports par le Danemark seront considérablement augmentés. Un bureau de ce service va être établi entre Warwewuende et Zarhus. La ligne sera desservie par trois vapeurs danois.

Partout, les prisonniers de guerre sont salués avec enthousiasme par la population et ils se montrent très touchés de l'hospitalité qui leur est offerte au Danemark.

L'Egalité de Salaire pour les Gens de Mer

New-York, 7 Décembre.

M. Andreu Furuseth, président de la Fédération américaine des gens de mer, est parti à bord du *Mauritania* à destination de l'Angleterre, dans le but de combattre la proposition de M. Hurley, d'établir des taux de salaire égaux pour les gens de mer de tous les pays.

M. Furuseth déclare que tout accord international à cet effet tendrait à réduire les salaires américains.

Le Président de la République tchéco-slave à Paris

Paris, 7 Décembre.

Le président de la République a reçu cet après-midi en audience officielle le président des pays tchéco-slovaques. Les honneurs militaires ont été rendus à M. Masaryk à son arrivée et à son départ du palais de l'Elysée.

Grave Collision de Trains

30 morts. — 50 blessés

Paris, 7 Décembre.

Un accident sur lequel des détails manquent s'est produit près de Châteauroux. Il s'agit d'un train de permissionnaires qui, étant à l'arrêt, a été tamponné par un autre convoi.

Il y aurait trente morts et une cinquantaine de blessés.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

UN MEURTRE

Les nommés Moretti Angeliani, dit Ange, âgé de 24 ans, né en Italie, et Baumier Louis, 28 ans, né à Marseille, sont accusés de meurtre, infraction à l'arrêté d'expulsion et d'interdiction de séjour.

Le 15 mars 1918, vers 7 heures du soir, des coups de revolver étaient tirés rue Sylvestre. La police accourt et elle trouve le nommé Bessolo, blessé mortellement. Il succomba le lendemain sans vouloir faire de déclaration à la Sûreté. Peu de temps après on apprit que les coupables étaient Moretti, Baumier et un nommé David; tous les trois furent arrêtés pour port d'arme prohibée. Mais si la victime ne voulut rien dire à la police, il fit à sa femme, peu de temps avant de mourir, des révélations qui désignaient Moretti et Beaumier comme meurtriers. Le troisième malfaiteur n'a plus été retrouvé. Repris de justice, expulsé de France et interdit de séjour, Moretti est déserteur italien et très mal réputé. Beaumier fait aussi l'objet de mauvais renseignements.

M. Josse, avocat général, flétrit le crime sans excuse. Il demande au jury d'être impitoyable.

La défense est présentée par Mes Pellegrin et Gallet.

Le jury ne retenant que l'infraction à l'arrêté d'expulsion contre Moretti, la Cour le condamne à *un an d'emprisonnement*; Beaumier *est acquitté.*

Voir en 4e page l'annonce de Lainé.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — En matinée, *Mignon*, avec Mlle Aligro, le ténor Trantoul, Mlle Chambellan, MM. Boudouresque, Courbont, etc. Le soir, *Manon*, avec Mlle Suzanne Sabran, le ténor Codou, MM. Figarella, Boudouresque, Mlles Michael, B. Boyer, Coudelle, etc.

GYMNASE. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, dernières de l'immense succès parisien : *L'Epervier*, avec Ch. Baret, Escoffier, Mlle Starck, et les excellents artistes du Casino de Monte-Carlo.

VARIETES-CASINO. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, le formidable succès, *A la Riche*, que le public enthousiaste ne se lasse jamais d'applaudir. Avec sa merveilleuse interprétation et sa mise en scène somptueuse, la spirituelle revue locale de Bossy ne pouvait manquer d'obtenir un triomphe aussi éclatant.

SALLE MESSERER. — A 5 h., récital de piano par Madeleine de Valmalète.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Georgel, le roi des diseurs; Dutard et la troupe dans *Vasco de Gama*; la divette Marg. Surgères; les Peaux-Rouges.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Talembert, Harry West, duo ; Anileda ; trio Hassan ; Vincianos ; Yetty et Dorreen.

GRAND CASINO. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, *à prix réduits, Laisse-les tomber*, grande revue avec Gaby Deslys, Harry Pilcer, etc.

LE OUISTITI. — A 2 h. 30 et à 9 heures, les as de la chanson Enttroyen, Lerner, Aimée Morin, Toziny.

LES SÉNÉGALAIS A L'HONNEUR

Les bataillons sénégalais qui se sont si vaillamment comportés durant la guerre, vont être à l'honneur :

Le drapeau du 1er bataillon, représentant l'Armée Noire, et qui déjà était décoré de la Légion d'honneur, va recevoir la Croix de guerre et la fourragère.

M. Diagne, commissaire général des effectifs coloniaux, a décidé que ce glorieux drapeau participerait au défilé triomphal des armées alliées à Paris, à la tête de l'Armée Noire.

Ajoutons, à propos de cette armée de la plus grande France, que deux régiments sénégalais sont en voie de formation. Ils sont déjà désignés pour occuper les territoires chez les Boches, à la grande déception de ces derniers qui se sentent humiliés de voir les troupes de couleur fouler leur sol. — D.

Notre Ravitaillement

Cartes d'alimentation

Il est instamment rappelé que la carte d'alimentation en cours cesse d'être valable le 31 décembre. Malgré de pressants appels, une partie de la population n'a pas encore fait parvenir la déclaration nécessaire au renouvellement de cette carte.

Le maire de Marseille informe les habitants n'ayant pas encore établi leur nouvelle déclaration, qu'ils trouveront des formules et enveloppes récapitulatives à remplir au bureau de la carte d'alimentation, place Daviel, 13.

Ces formules dûment remplies, devront être retournées avant le 15 courant, tout retard nouveau peut être une cause de désordre dans la distribution et expose les retardataires à être privés de carte d'alimentation et de tickets de pain le 1er janvier.

Il est bien entendu que les personnes ayant déjà établi une déclaration, que ce soit à l'usine, dans une administration ou une maison de commerce, ne devront pas en remplir une deuxième. Un contrôle rigoureux sera établi pour rechercher les doubles déclarations et les sanctions prévues par la loi du 10 février et le décret du 28 juin 1918 seront appliquées.

Pâtes alimentaires

La Commission municipale de Répartition des denrées a procédé à la répartition d'un contingent de 120.000 kilos de pâtes alimentaires mis à la disposition de la ville, par le Ravitaillement départemental.

1o Les épiciers auront à se présenter à la Mairie, place Villeneuve, 2, de 9 h. à 11 h. 30 et de 2 h. 15 à 5 h. 30, munis de leur patente. Il leur sera délivré un bon de 30 kilos ;

2o Les coopératives de consommation seront directement approvisionnées par la Fédération régionale des coopératives du Midi (boulevard Oddo, 25-27).

L'ordre suivant est adopté : pour l'épicerie, lundi 9, lettres A, B, C ; mardi 10 lettres D, E, F, G ; mercredi 11, lettres H, I, J, K ; jeudi 12, lettres L, M, N, O ; vendredi 13, lettres P, Q, R, S; samedi 14, lettres T, U, V, X, Y, Z.

Par arrêté préfectoral en date du 16 novembre 1918, les prix de vente des pâtes alimentaires sèches, de celles importées par le commerce ainsi que toutes les pâtes de régime, sont fixés ainsi qu'il suit :

Prix de vente au détail aux consommateurs : en vrac, 1 fr. 85 le kilo; en paquets de 250 gr., 2 fr. 25; en paquets de 500 gr., 2 fr. 15; en paquets de 1 kilo, 2 fr.

Le sucre pour les pâtissiers

En raison de l'autorisation donnée par le ministère pour la reprise de la fabrication par les pâtissiers des pâtisseries sèches et notamment des types de biscuits suivants : genres pain d'épices, boudoirs, champagnes, reims, macarons, petits fours, pâte d'amandes, sablé, gauffrettes, une attribution de sucre a été faite au département des Bouches-du-Rhône pour le mois de décembre.

Le Comité départemental de la répartition des sucres devant procéder d'urgence à la distribution prie, en conséquence, les pâtissiers du département d'adresser dans les 48 heures de la date de la publication du présent avis, une demande écrite au Comité, 2, rue Armény, en indiquant la quantité qui leur est nécessaire et celle qu'ils recevaient précédemment du Ravitaillement.

UN SUCCES SANS PRECEDENT que nous croyons devoir signaler à nos lectrices est celui qu'obtiennent les Etablissements **High Life Tailor** avec leurs superbes manteaux-modèles et costumes Grand Tailleur, dont les prix sont réellement avantageux.

Voir les étalages, 4, rue Noailles, et 38, rue Saint-Ferréol.

Rayon spécial de vêtements imperméables **« Burberrys » pour hommes et dames.**

COURRIER MARITIME

Le mouvement des ports a été hier de 15 vapeurs.

A l'arrivée : le *Menher*, de Cette, avec 252 tonnes divers; l'*Franbier*, de Bombay, avec 5.900 tonnes pois-chiches, orge, etc.; le *Syria*, du Pirée, avec 104 passagers et 14.335 tonnes divers; le *Streeton*, de Malaga, avec 7 passagers et 2.215 tonnes de plomb, d'huile: l'*Antonia-Barbera*, de Valence, avec 51 tonnes vin; le *Castellon*, de Santa-Paula, avec 86 tonnes; le *Roma*, d'Alger, avec 1.079 passagers et 1.1000 tonnes divers.

Le paquebot *Dumbéa*, des Messageries Maritimes, courrier de l'Australie et de Colombo, est arrivé hier soir à Marseille avec 434 passagers dont MM. Belin, chef de bataillon; Ratier, mécanicien principal; Nicolaï, trésorier-payeur; Bernard, lieutenant de vaisseau; des officiers anglais, etc. Le chargement du navire se compose de 1.575 tonnes de marchandises diverses.

Au départ : le *Général-Galliéni*, pour Oran; le *Pandebis*, pour Naples; la *Chaouia*, pour Casablanca; le *Divona*, pour Alger.

Etat de la mer : la mer est houleuse partout.

ACADEMIE DE BILLARDS

Tea Room, Glaces, 18 bis, allées de Meilhan

Recherche de Disparus

Prière aux rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles de Emile Paul, 1er régiment colonial de marche, 9e compagnie, bat. Sautel, disparu à Mametz, le 21 décembre 1914, de s'adresser à Paul, 2, rue de la Tarasque.

Prière aux prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur le soldat Henri Lacroix, du 173e d'infanterie, 11e compagnie, disparu du 9 au 12 juin 1918, à Autheuil (Oise), d'écrire à Mme Auguste Lacroix, à la Sablière, par la Valentine, banlieue de Marseille.

Prière aux prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles du soldat Saint-Etienne Gaston, 7e régiment de génie, compagnie 15/1 disparu le 20 mars 1916, au bois de Malancourt, d'écrire à Mme veuve Saint-Etienne, à Meyrargues (Bouches-du-Rhône).

Les prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles de Nicolas Oliva, soldat au 112e régiment d'infanterie, 1re compagnie, disparu au combat de Vassincourt, dans le courant de septembre, sont priés d'écrire à M. Oliva Dominique, rue Pomme-de-Pin, 29, Toulon.

Prière aux prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur le soldat David Chrysostome-Joseph, du 7e régiment d'infanterie, 9e compagnie, classe 1908, disparu le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre (Somme), d'écrire à Mme Rose David, son épouse, demeurant à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), route d'Eyragues.

Prière aux prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles de Louis Delerieux, du 40e régiment d'infanterie, 2e compagnie, disparu le 20 septembre 1914, à Malancourt, d'écrire à Mme Delerieux, 5, rue Bernard, à Marseille.

Marseille et la Guerre

Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Théophile Blanc, soldat au 152e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 octobre 1918, à l'âge de 39 ans.

De M. Joseph Massebœuf, soldat de la 15e section C. O. A., mort au service de la Patrie à l'âge de 27 ans.

De M. Edmond Maurel, clairon, agent de liaison, décoré de la Croix de guerre, tombé le 28 octobre 1918, à l'âge de 22 ans.

De M. Louis Roux, soldat au 168e de ligne, décoré de la Croix de guerre, tombé au champ d'honneur, le 15 octobre 1918, à l'âge de 22 ans.

De M. Albert Lacroix, caporal au 5e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, mort des suites de ses blessures, le 16 novembre 1918, à l'âge de 21 ans.

De M. Auguste Bongat, télémétreur au 372e de ligne, décoré de la Croix de guerre, mort pour la France, en Serbie, à l'âge de 32 ans.

De M. Joseph Do, soldat au 230e de ligne, tombé au champ d'honneur, le 27 septembre 1918, à l'âge de 20 ans.

De M. Georges-Alphonse Roger, sergent observateur au 113e d'infanterie, mort pour la France, le 14 octobre 1918, à l'âge de 32 ans.

De M. Louis Martin, de Miramas, mort le 13 octobre 1918, à l'âge de 20 ans, des suites de maladies contractée sur le front.

De M. Charles Touchard, soldat au 234e d'infanterie, tué à l'ennemi, le 7 octobre 1918, à l'âge de 20 ans.

De M. Adrien Coutel, mitrailleur au 133e d'infanterie, tué le 20 juillet 1918, à l'âge de 20 ans.

De M. Paul Guillermont, caporal au 173e d'infanterie, mort pour la France, le 28 août 1918, à l'âge de 24 ans. Décoré de la Croix de guerre.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Pour les Orphelins de la Guerre

Les fêtes de la Noël seront célébrées cette année d'un cœur joyeux, pensons plus que jamais à donner un peu de joie sous forme de jouets aux petits orphelins de la guerre. A cet effet, le Groupe Sportif féminin organise aujourd'hui, une matinée de bienfaisance au profit de l'arbre de Noël des Orphelins de la guerre aux Salons Massilia. Le concert très intéressant comprend des comédies : *Le Passant, La Chance du Mari*, au vaudeville *Edgard et sa bonne* et des intermèdes musicaux. On trouvera des cartes jusqu'à midi, cours Beddoukh, 10, rue de l'Académie, l'après-midi aux Salons Massilia.

Vente de charité pour les veuves de guerre

Une vente de charité aura lieu au profit de l'Association d'aide aux Veuves de Militaires de la grande guerre, les mercredi 11 et jeudi 12 décembre, de 2 h. à 7 heures à la Galerie Lambert, 39, rue Paradis, gracieusement offerte à l'œuvre par M. Lambert, qui exposera les plus beaux tableaux de sa collection privée.

Les dames du Comité se sont efforcées de réunir, à cinq comptoirs, tout ce qui, à l'approche des fêtes de Noël et du jour de l'an peut être le plus agréable à acheter et à offrir. Un comptoir pour les travaux de lingerie exécutés par les veuves de la guerre, des « objets de fantaisie, des poupées ». Un comptoir d'alimentation, abondamment approvisionné malgré les difficultés actuelles. Une jolie boutique de papeterie et parfumerie. Une autre réservée aux objets pour œuvres de bienfaisance. Enfin des articles de ménage : plateaux, brosserie. Un buffet.

L'Association d'aide aux Veuves de la guerre est placée sous le haut patronage de Mme la maréchale Foch. Le Comité de Marseille a été fondé en 1915 et secourt actuellement 2.100 veuves et leurs enfants. En leur nom, il fait appel à la charité et au patriotisme marseillais qui y répondront généreusement.

Le concert du Comité des réfugiés

Le concert offert le 11 décembre, à la Ville de Marseille par le Comité des réfugiés Nord et Est, promet un gros succès et par le choix de l'assistance et celui des artistes qui figurent au programme. C'est ainsi que nous relevons les noms de Mmes Livsonn, Boyer, Camp; MM. Lemaire, Legros, Figarella, de l'Opéra, et le compositeur Démoulin. Les blessés et réfugiés du Comité, munis de leurs cartes entreront de 1 h. 30 à 2 heures par la rue du Théâtre-Français. Des cartes de 2e galerie et pourtour d'orchestre sont déposées à la Chambre de Commerce.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Résultat des versements des 0 fr. 10 dockers, charbonniers, ensacheurs, personnel de M. Rieu, chargeurs et déballeurs de l'administration Bertrand-Garcin Mathieu, 30 fr.; contremaîtres et chefs d'équipe et pointeurs qui continuent leur versement pour nous permettre de ne pas négliger les prisonniers qui nous arrivent avec de gros besoins à satisfaire; c'est donc le moment de verser le 0 fr. 10 et de ne pas suivre les exemples de certains égoïstes qui discutent avec les caissiers pour les économiser. Du 2 au 7, 2.254 fr. 40; distribué 2.890 fr.; de nos donateurs : de M. B... 20 fr. (4e versement). Total des encaissements à ce jour : 259.443 fr. 10.

Nos remerciements pour les poilus qui, toujours sur le front, éprouvent les mêmes difficultés que nous devons soulager. — Le trésorier : *Manot.*

Ligue belge

La Ligue belge avant le départ de ses rapatriés donnera à l'occasion de la libération du territoire, un grand concert gratuit à Massilia, sous la présidence de M. le maire de Marseille et de M. le consul de Belgique.

Le concours des artistes les plus en vue est acquis à cette manifestation. Les amis de la Belgique sont cordialement invités. Pour avoir des cartes, s'adresser mercredi et jours suivants, à la permanence de la Ligue établie spécialement chez son président, de 6 à 7 heures le soir, 46, rue Canebière (magasin Dewachter).

Notules Marseillaises

Les Tramways

La Compagnie des Tramways et le Syndicat de son personnel viennent de recevoir de la Ville les millions qu'ils sollicitaient. Le résultat est que l'intérêt général d'une population est sacrifié, une fois de plus, aux intérêts privés de quelques-uns. En augmentant le tarif établi par la municipalité Flaissières, la majorité de notre Conseil municipal a assumé une bien lourde responsabilité.

Toutes les Compagnies concessionnaires des Villes, des Départements et de l'Etat ont, pendant cette guerre, mis leur personnel en avant pour obtenir d'importants avantages qu'on nous dit être *temporaires*. Nous verrons ce qu'il adviendra plus tard.

On croirait que le pouvoir central devrait soutenir les intérêts généraux. Il n'en est rien. Il s'incline toujours devant les puissantes compagnies. Il fait mieux, il appelle à la rescousse sa censure pour interdire, par exemple, la publication des communications protestant contre l'augmentation du tarif des tramways. On avouera, avec nous, que la Défense nationale n'aurait pas été mise en péril par cette publication jugée subversive.

Après la Société du Gaz et la Compagnie des Tramways, on peut se demander : à qui le tour ?

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 11°3 à 7 heures du matin; 15°8 à 1 heure de l'après-midi et 16°8 à 7 heures du soir. Maximum 16°8, minimum 16°1. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 762 m/m, 762 m/m 4 et 762 m/m. Un vent faible d'Ouest puis de Nord-Ouest a régné pendant toute la journée.

Lundi soir, à 6 heures, aura lieu dans la salle d'honneur de la Chambre de Commerce, au Palais de la Bourse, l'ouverture solennelle des conférences de l'Institut technique supérieur, fondé par cette Compagnie (section économique). La conférence inaugurale sera faite par M. le président Artaud, qui exposera le programme de la section économique de l'Institut technique et étudiera à cette occasion la philosophie du commerce. Le public est admis à cette réunion pour laquelle le présent avis tiendra lieu de carte d'invitation.

Le président Wilson invité à venir à Marseille. — Dans sa réunion d'hier, la Fédération républicaine socialiste a exprimé le vœu suivant :

« La Fédération adresse un pressant appel à tous les corps constitués pour qu'ils envoient une délégation auprès du président Wilson pour l'inviter à venir recevoir l'hommage de reconnaissance que toute la population marseillaise est désireuse de lui témoigner.

« La Fédération espère que son appel sera entendu et que bientôt nous pourrons acclamer le plus grand bienfaiteur de l'humanité. »

Par suite du retard du train 12.050 apportant les correspondances des lignes de Paris et de Bordeaux, ces correspondances n'ont pu être comprises dans la troisième distribution d'hier. Elles seront comprises dans la première d'aujourd'hui.

Faculté de Droit d'Aix. — M. le docteur Wahl, médecin en chef à l'asile d'aliénés d'Aix, ancien interne du Dépôt près la Préfecture de police, ouvrira mercredi prochain 10 décembre, à 2 heures, à la Faculté de Droit d'Aix, un cours libre d'anthropologie et de sociologie criminelles et le continuera tous les mercredis à la même heure.

M. Ripert, délégué du ministre de la Guerre au Comité d'action économique de la 15e région, a été nommé professeur de droit maritime à la Faculté de Droit de Paris. Il a été affecté au sous-secrétariat d'Etat du ministère du Commerce.

En raison d'épidémie, les communes dont les noms suivent, viennent d'être consignées aux militaires, par ordre du général commandant la 15e région : La Condamine, Châteauville, Vieille, Arvieux (Hautes-Alpes).

L'interdiction est levée pour les communes de : Valdrôme (Drôme), La Motte (Var).

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le premier Conseil de guerre, présidé par le colonel Molard, a rendu les jugements suivants :

Lot Antoine, du 40e d'infanterie, inculpé de faux et usage de faux de titres de permissions ayant facilité sa désertion, est condamné à 7 ans de réclusion, à la dégradation militaire et 500 francs d'amende.

Georges, adjudant au 115e d'infanterie, en sursis d'appel, détaché au service de la Sûreté de Marseille, faisait le trafic des cartes d'identité d'étrangers contre espèce sonnante, avec l'aide d'un rabatteur, un indigène du nom de Fathtala, qui comparaissait comme prévenu civil. Georges, poursuivi pour corruption de fonctionnaire, s'est entendu condamner à 5 ans de prison et 500 francs d'amende et Fahtala, pour complicité, à 3 ans de prison et 100 fr. d'amende, tous deux ont bénéficié de la loi de sursis. Défenseurs, Mes Giraud et de la Font.

Le rôle de la contribution extraordinaire sur les bénéfices réalisés pendant la guerre des années 1914-1915-1916 et 1917 est publié et mis en recouvrement, à partir d'aujourd'huid.

Les cours préparatoires au certificat d'aptitude à l'inspection primaire reprendront le 12 décembre à 10 heures du matin (salle du lycée de jeunes filles, entrée rue Armény). Ces cours sont réservés exclusivement aux candidats et candidates qui se préparent à l'inspection primaire.

Bons de pétrole. — Les réclamations de la population ouvrière dont nous nous sommes faits l'écho, relativement aux heures d'ouverture des commissariats de police pour la distribution des bons de pétrole, ont été entendues. Voici en effet la note qui nous est communiquée :

« Désireux de permettre à ceux qui, au cours de la semaine, n'ont pas eu le loisir de se présenter au commissariat pour recevoir leurs tickets de pétrole, le préfet a décidé que les commissariats seraient ouverts pour cette distribution aujourd'hui jusqu'à midi ».

Cour d'appel d'Aix. — Deux individus, Briant et Lenoir, aavient été condamnés à six mois de prison pour vol de quelques bouteilles de liqueurs à bord du *Thibet*. Grâce à une habile plaidoirie de Me Pellegrin la Cour a accordé la loi de sursis.

Pour les Pupilles de la Nation. — Le personnel ouvrier de la Société marseillaise de construction mécanique (boulevard National, 243), a remis au Syndicat de la Presse marseillaise, pour les Pupilles de la Nation, une somme de *2.634 fr. 20*, versement opéré par les ouvriers de la section du boulevard National et de la section du Canet, toutes catégories comprises. Cette somme sera versée par les soins du Syndicat de la Presse, au Comité des Pupilles de la Nation, selon la volonté des souscripteurs. Nous ne saurions trop féliciter ces derniers pour une initiative essentiellement humanitaire et patriotique, qui, souhaitons-le, aura ses imitateurs.

FOCH Fres, Ch. Dentistes : 8, place St-Ferréol

Suicide d'un capitaine marin japonais. — Avant-hier soir, l'officier de marine japonais Goro-Oï, 39 ans, capitaine du vapeur *Commandant-Lefebvre*, se donnant la mort dans sa cabine en se tirant un coup de revolver dans la bouche. On ignore les causes de cet acte de désespoir.

Nouvelle rafle à la Bourse. — Hier, vers midi, sous les ordres du commissaire central, une rafle sensationnelle a été de nouveau effectuée à l'intérieur et aux environs de la Bourse du Commerce, où elle provoqua un émoi compréhensible. Quinze courtiers suspects, la plupart étrangers, furent arrêtés. Huit de ces individus ont été écroués, parmi lesquels quatre courtiers qui n'avaient pas satisfait à la loi sur les étrangers.

Le matin, sous les ordres de M. Taxil, sous-chef des gardiens de la paix, une battue était opérée aux Goudes. Elle amenait l'arrestation de deux déserteurs.

La veille, M. Taxil avait opéré une rafle aux abords de la gare Saint-Charles. Elle avait abouti à l'arrestation de seize individus qui ont été écroués.

Voir en 4e page l'annonce de Lainé.

Etat Civil. — L'Etat Civil a enregistré, dans la journée d'hier : 21 naissances, dont 10 illégitimes, et 75 décès.

Graves accidents. — Avant-hier soir, vers 5 heures, à la Madrague, à un tournant de la voie, des voyageurs qui avaient pris place sur les marchepieds de deux tramways marchant en sens inverse, se heurtèrent et tombèrent sur le sol. Deux d'entre eux furent assez grièvement contusionnés, le tirailleur Maligame et le jeune Dambrino Orlando, 15 ans, qui ont été conduits à l'Hôtel-Dieu.

Hier matin, vers 11 heures et demie, rue Colbert, les petits Adrien et Fabrice Anselten, âgés de 7 ans et demi et de 6 ans, habitant rue de la Lune-d'Or, 6, furent renversés par une auto américaine. Le premier fut grièvement blessé. Son frère ne fut que légèrement contusionné. Tous deux ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

« Jan-Noël ». — Il est paru ce matin l'album populaire Jan-Noël ou silhouettes du Tout-Marseille. Le crayon alerte et spirituel de Jan a marqué en traits délicats les notabilités du monde du commerce, de l'industrie, de l'armement, de la finance, des grands services publics, de la Presse, du théâtre, du concert, du cinéma — toute une série de croquis et de portraits bien marseillais. Le texte est très attrayant.

Le « Jan-Noël » est finement édité. Il précède l'album de luxe qui paraîtra bientôt.

« Jan-Noël » sera demain sur toutes les tables. C'est un document artistique.

Collision de véhicules. — Vers 6 heures, avant-hier soir, le tramway d'Aix heurtait, route d'Aix, un camion chargé de sucre. Le wattman Fabre Joseph fut légèrement blessé. Il a pu regagner son domicile.

Rien ne va plus !... — Avant-hier soir, M. Rollat, commissaire sous-chef-adjoint à la Sûreté, opérait une descente dans une villa, traverse du Génie, 11, où il surprenait une quinzaine de personnes jouant à la roulette. Une somme de 2.916 francs fut saisie avec le matériel, et le croupier R... et le tenancier M... furent arrêtés et écroués. Comme opération de début, M. Rollat venait de se distinguer.

Coups de revolver, rue Poids-de-la-Farine. — Hier soir, vers 8 heures et demie, le travailleur colonial Bouchaïd ben Fatti, 21 ans, entrait au bar sis, 11, rue Poids-de-la-Farine, où l'on refusa de le servir parce qu'il était pris de boisson. Furieux, Bouchaïd prit le verre d'un client et le lança sur le garçon, Antonini Etienne, 23 ans, qui riposta par plusieurs coups de browning. L'Arabe, grièvement blessé à la jambe droite, alla s'affaisser au dehors. Il a été conduit à l'hôpital militaire. Le meurtrier a été arrêté et écroué.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Aux Italiens.* — Dimanche 8 décembre, à 4 heures du soir, à la Société « *La Fratellanza* » grande conférence publique par le lieutenant Mazotti, de l'armée italienne, sur : *France et Italie.*

VIN TONIQUE **PERNOD**

Le Mouvement ouvrier

UN MEETING A LA BOURSE DU TRAVAIL

La Commission exécutive a décidé la tenue d'un grand meeting pour ce matin, à 9 heures, à la Bourse du Travail, salle Ferrer; la Commission invite tous les camarades syndiqués des organisations adhérentes à l'U. D. à y assister. L'ordre du jour est ainsi fixé : programme de la C. G. T. — Le secrétaire : *C. Veyrac.*

La Fédération départementale du prolétariat des départements et des communes invite tous ses adhérents à assister à la réunion qui aura lieu ce matin, à 9 heures, Bourse du Travail et dans laquelle les travailleurs marseillais affirmeront leurs désirs de mieux être et leur volonté de n'être plus traités en parias par notre société capitaliste.

Les camarades métallurgistes syndiqués sont invités à assister en grand nombre au meeting qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures, à la Bourse du Travail. Ordre du jour : Le programme de la C. G. T.; le prolétariat et la paix. — Pour le syndicat : Le Secrétaire.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

COUPE DU LITTORAL

Olympique contre Sporting-Club

L'important match qui doit fournir le vainqueur de la poule aller de la Coupe du Littoral se disputera cet après-midi, à 2 heures 30, entre les équipes premières de l'Olympique et du Sporting-Club, sur le terrain du premier nommé.

L'enjeu de la partie fait prévoir une lutte ardente entre ces deux onze très près l'un de l'autre par la valeur. Aussi, les touches du terrain de l'Huveaune seront-elles garnies de nombreux fervents de l'Association qui voudront assister aux phases de cette émotionnante rencontre.

Sur le terrain de l'Olympique se disputeront également aujourd'hui les matches suivants :

A 9 heures 30, Olympique (2) contre Sporting-Club.

A 8 heures, Olympique (3) contre Sporting-Club.

Sur le terrain du Pont-de-Vivaux se rencontreront les équipes quatrièmes de l'Olympique et du Sporting.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 8 Décembre

— 122 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

Mais la chaise se brisa dans ses mains.

D'ailleurs, il n'en pouvait plus, il défaillait, le cerveau vide, saisi de vertiges insurmontables.

Il s'affaissa lourdement au pied de la muraille, demeura accroupi, la tête dans ses mains, essayant de recouvrer plus de lucidité. Et tout à coup il se prit à sangloter comme un enfant.

« Mon Dieu... mon Dieu, ayez pitié de moi !...

« Ah ! je souffre ! j'ai faim ! j'ai faim ! Ah ! Tout, tout, la prison, le bagne ; j'admets tout, pourvu que je sorte d'ici vivant, vivant !

« Finot, mon vieux Finot, pitié ! pardon ! Ne m'abandonne pas, ne me laisse pas crever comme un chien !

« J'ai faim ! J'ai faim !»

Soudain il s'évanouit.

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Lorsqu'il revint à lui, une faiblesse extrême cassait ses membres, l'anéantissait ; il se traîna jusqu'au lit, s'y jeta péniblement, s'allongea sur le dos, sans force, presque sans pensée.

Tout à coup, comme dans une sorte d'accès de folie animale, il retira ses chaussures, porta l'une d'elles à sa bouche et la mordit à pleines dents, essayant de manger des bribes de cuir.

Mais l'eau lui manquait aussi. Et la soif, l'horrible soif, plus terrible que la faim, lui tenaillait les entrailles, le tordait de douleur sur son lit.

Brusquement, ses membres convulsés se détendirent. Dans le brouillard de son cerveau déséquilibré, les images de son enfance vagabonde passèrent dans une sorte de luminosité blafarde, puis tout devint rouge ; de sombres figures d'escarpes, attablés dans des bouges, lui apparurent.

Ensuite, la face narquoise et jolie de Cosmétique, la physionomie rusée, cruelle de Finot, s'esquissèrent dans une sorte de grisaille. Il revit aussi les gendarmes de Laon, le train, le château de Nesles, soudain auréolé de gemmes étincelantes, de guirlandes d'or et de diamants, dont les feux éblouissants achevaient l'ivresse mortelle de son cerveau.

Puis cela disparut, et, lentement, se dressa, noire, sinistre, la silhouette effrayante et mince de la guillotine, avec ses grands bras, la lunette macabre et le lourd couperet d'acier suspendu.

« Ah ! non ! non ! pas ça ! bégaya l'Haricot, essayant de se redresser, dans un sursaut de suprême horreur.

« Non, non, ma tête... laissez-moi ma tête !... Je suis si jeune... je ne veux pas mourir !... ma tête... ma pauvre tête !... »

Les derniers mots passèrent dans une sorte de râle sourd, tandis que le misérable retombait comme une loque sur sa couche.

Et toute sensation s'abolit en lui. L'Haricot, le terrible escarpe, ne bougea plus, comme si toute sa vie s'était figée dans l'épouvante, dans l'ultime vision du fatal couperet.

... ...

Pendant ce temps, Finot, ayant copieusement et finement déjeuné dans un des meilleurs restaurants des Sables-d'Olonne, en compagnie de Cosmétique, se préparait à reprendre le train de Paris, tandis qu'à cette même heure, Marguerite de Brasles pénétrait dans le cabinet de Me Galtier.

— Votre visite tout à fait inopinée me fait présager du nouveau, dit l'officier ministériel. Je vous croyais à Croix-de-Vie pour tout l'été.

— J'y étais en effet hier encore, mon cher maître. Une découverte des plus importantes m'a poussée à venir vous informer sans aucun retard.

« Il s'agit de Mme de Changis, mon amie, et ce que j'ai appris se rattache indirectement, sans aucun doute, à la cause de ma fille.

— Ainsi vous avez revu la marquise ?

— Oui, deux fois. Ne viens-je pas de vous dire qu'elle est mon amie, répéta la cantatrice, d'un accent à la fois ironique et amer.

« Mon amie ou mon ennemie intime ? Je serai bientôt fixée sur ce point.

— Pourquoi Mme de Changis serait-elle votre ennemie ?

— Comment, vous ne le devinez pas ? Cette noble marquise n'est-elle pas la mère de Paul de Clairville.

Le notaire, gêné, demeura silencieux.

— Votre silence, reprit l'Inaccessible, est le plus clair des aveux.

« Donc, si Mme de Changis est la mère de Paul de Clairville, c'est elle qui fut la cause initiale de tous mes malheurs.

« Les lettres jadis soustraites à Jean de Clairville furent probablement volées par son ordre. Et ce sont ces lettres qu'un misérable vendit à Maurice Dubreuil. Ce sont ces preuves irréfutables d'un amour partagé qui aveuglèrent mon mari, qui le rendirent fou de jalousie, et firent de lui un meurtrier, un voleur d'enfant !...

« A l'ignoble chose que la lâcheté humaine ! Afin de dissimuler la tache volontairement faite à son honneur de jeune fille, Renée d'Albins, cette maîtresse parjure, cette mère dénaturée, monstrueux produit de l'hypocrisie mondaine, ne craignit pas d'inspirer les crimes irréparables dont les miens furent victimes.

— Hélas ! soupira Me Galtier, de plus en plus embarrassé. Cependant il n'existe aucune preuve de ces vilenies.

— Des preuves ? Je vous en apporte.

— Des preuves irréfutables ?

— Oui, puisque à l'heure actuelle, Mme de Changis, trompant la confiance de son noble mari et de son fils légitime, entretient à son foyer même l'enfant né de ses relations coupables avec Jean de Clairville.

— Qui... Paul de Clairville ? s'écria le notaire, stupéfait.

— Lui-même.

— Vous êtes sûre ? vous l'avez vu ?

— De mes yeux. J'ai parlé à ce jeune homme de son enfance, de son père.

— Ainsi la marquise a osé ?...

— Cette femme a toutes les audaces et toutes les ruses. Elle a pris soin d'introduire ce jeune homme chez elle, comme étant le fils d'une amie d'enfance, très chère, morte prématurément, en lui léguant le devoir de secourir son fils.

— Oh ! c'est à n'y pas croire !...

« Ainsi on a fait retrouver à Mme Changis ce fils qu'elle ne cherchait pas, en somme. Car, depuis vingt-cinq ans, elle ne semblait pas s'y être intéressée.

« Mais je comprends tout à présent, cela doit être l'œuvre de Finot.

« Ce maître chanteur, détenteur des secrets du passé, devait savoir à n'en pas douter où retrouver l'orphelin. Il le tenait en réserve, comme un argument suprême de ses ignobles combinaisons.

« Ses visites réitérées à la marquise s'expliquent maintenant. Ah ! M. Alexis l'avait bien deviné... Ce Finot, quelle canaille ! quelle ingénieuse canaille !...

« Mais quelle est votre opinion, madame, sur ce Paul de Clairville ?

— Pas très bonne. Il y a de l'indéfinissable dans les attitudes de ce garçon, quelque chose de bizarresloro5ipplBialrocuzêi ?... chose de choquant et de faux dans l'étalage de ses sentiments.

« J'ai connu Jean de Clairville, or, je ne retrouve rien de lui en ce jeune homme.

— Bizarre !

— Certes ! D'autant plus qu'il est agréable, élégant à première vue. Mais ces qualités semble factices. On dirait un cabotin jouant un rôle bien appris.

— Voilà des observations infiniment précieuses et d'une importance extrême. J'en ferai part à M. Alexis.

« Nous pourrions nous trouver en présence d'une substitution de personne habilement préparée par le rusé Finot, et, réalisée par un complice adroit.

— Je n'osais pas formuler cette opinion, déclara l'Inaccessible, bien que je l'aie conçue.

Henri GERMAIN.

(La suite à demain.)

A PROPOS D'UNE PÉTITION

La rue du « Maréchal-Foch »

Une pétition circule actuellement, dont le but est de donner le nom du maréchal Foch à la rue Paradis.

M. Victor Biron, courtier, qui demeure rue Paradis 168, nous écrit à ce sujet pour nous exposer divers arguments qui s'opposent selon lui à ce changement de nom :

1° La rue Paradis est universellement connue pour être à Marseille, ce qui permet à la poste de rectifier des erreurs de suscriptions, la rue Paradis de Paris ayant la particule « de » et ne comptant qu'une soixantaine de numéros, ce qui empêche de la confondre avec l'artère marseillaise ;

2° Il y a à Marseille un grand nombre de rues, places, avenues, impasses et traverses portant le même nom. Il serait plus logique de chercher parmi ces voies, celle qui serait la plus propre à porter dignement le nom du généralissime.

Notre correspondant propose le boulevard de la Corderie, « avenue très large et très militaire ».

Cette dernière particularité ne nous paraît pas indispensable, la rue d'Italie n'ayant rien d'italien, la rue de Madagascar rien de Malgache, le cours Pierre-Puget rien de sceuptural ni même d'artistique...

Nous n'en enregistrons pas moins les réflexions de M. Biron, dont certaines ont leur valeur. — M. A.

La Question des Tramways

M. Léon Trouin, conseiller municipal, nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il adresse à M. le maire :

Monsieur le Maire de Marseille,

N'étant pas encore démobilisé, je n'ai pu assister, hier, à la séance du Conseil, où a été discuté le moyen de faire récupérer à la Compagnie des Tramways l'indemnité de vie chère accordée au personnel.

Si j'avais été présent, j'aurais voté contre votre proposition et cela pour plusieurs raisons : 1° Parce que l'admirable institution qu'est le tarif à 0 fr. 10 est ainsi en partie détruite. Vous nous dites que le projet de compromis que vous avez présenté à l'approbation du Conseil n'est que provisoire; mais on dit qu'en France « rien ne dure tant que le provisoire »; 2° Parce que, tout en reconnaissant la nécessité d'accorder l'indemnité de vie chère au personnel, je n'aurai pas voulu que presque seuls les habitants des banlieues et les citadins qui vont respirer, le dimanche, l'air pur de nos collines, soient dans l'alternative ou de rester chez eux ou de supporter cette augmentation de tarif.

Dans une époque où il aurait fallu encourager l'exode vers les banlieues afin de décongestionner le centre de notre cité, et pour donner à de nombreux travailleurs les avantages de cette vie au grand air si préconisée par nos hygiénistes, vous enlevez à certaines familles nombreuses, le moyen d'aller goûter les plaisirs de la campagne, le dimanche.

D'autre part, c'est une regrettable coutume de frapper sur les banlieusards, quand des ressources sont à créer. Nous avons l'air pur à la campagne, c'est entendu; mais les avantages de la cité n'existent pas pour nous : pas d'égoût, des rues mal entretenues, l'octroi; et il semble qu'il eût été plus juste que ce soit la population marseillaise qui supporte cette nouvelle charge, si toutefois il eût été établi qu'il faille aller ou secours des finances de la Compagnie des Tramaays, ce dont je doute.

Ce sont là, Monsieur le Maire, les idées que j'eusse développées si j'avais pu assister à la séance d'hier; j'ai tenu à vous les communiquer et je vous présente l'assurance de mes plus sincères salutations.

Léon Trouin, *conseiller municipal.*

Commerçants français, attention!

Déjà affluent un peu partout des correspondances boches pour reprendre des relations avec le commerce français. Il en est venant d'Alsace, qui seraient sans doute intéressantes, si leurs auteurs se recommandaient de leur origine française et de leur fidélité à la France.

Une carte postale, sentant le Boche, ayant été adressée à un de nos amis, voici sa réponse qui mérite d'être méditée :

Monsieur,

Tous les actes de vandalisme, toutes les abominations, tous les crimes commis après une agression inqualifiable par le militarisme prussien, avec l'assentiment, la complicité de toute la Bochie attelée au char de son bandit, provisoirement découronné, ordonnent à tout Français de cesser tous rapports avec les ignobles chenapans dont se compose la race germanique. Ne manquez pas de nous fournir des renseignements, que nous ferons contrôler, sur votre origine, votre état-civil votre situation pendant la guerre et votre passé, afin de savoir la suite que nous pourrons donner aux relations commerciales dont vous souhaitez l'ouverture. Salutations. — *Jules Miliaud.*

Le « Thanksgiving Day » à Marseille

Le résultat financier. — Une lettre du consul des Etats-Unis. — Remerciements du maire. La répartition de la somme.

A la suite de la fête américaine « Thanksgiving Day », qui a obtenu un si grand succès dans notre ville, M. Gaulin, le sympathique consul général des Etats-Unis, a adressé la lettre suivante au maire de Marseille :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-contre un chèque de vingt-deux mille quatre-vingt-un francs cinquante centimes (22.081 fr. 50), montant des souscriptions et des recettes nettes réalisées par la représentation qui fut donnée au Grand-Théâtre, le 28 novembre dernier, à l'occasion du « Thanksgiving Day », sous les auspices de la base américaine, de la mission française près cette base et du consulat général des Etats-Unis à Marseille.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir employer cette somme pour les besoins les plus urgents des vaillantes populations du nord de la France, et particulièrement de la ville d'Arras, filleule de Marseille. Pouvons-nous aussi vous prier d'affecter une partie de ces fonds aux réfugiés de ces régions, actuellement à Marseille ?

Permettez-nous de vous adresser, Monsieur le Maire, ainsi qu'à la municipalité de Marseille, nos chaleureux remerciements pour le concours si précieux que vous nous avez si aimablement prêté en cette circonstance. C'est aussi avec la plus vive gratitude que nous pensons à la façon si généreuse avec laquelle la population marseillaise a répondu à notre appel et a manifesté de nouveau sa fraternelle sympathie pour les Etats-Unis.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments cordialement dévoués.

Le consul général des Etats-Unis,
Signé : Gaulin.

M. le maire a remercié en ces termes et indiqué la répartition qu'il projette de cette somme :

Monsieur le Consul général,

Vous avez bien voulu me remettre un chèque de vingt-deux mille quatre-vingt-un francs cinquante centimes, montant des souscriptions et des recettes nettes réalisées par la représentation qui fut donnée au Grand-Théâtre, le 28 novembre dernier, à l'occasion du « Thanksgiving Day », sous les auspices de la Base américaine, de la Mission française près cette Base et du consulat général des Etats-Unis à Marseille.

Dans sa séance d'hier, le Conseil municipal m'a chargé d'adresser à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette matinée de bienfaisance et ont voulu fêter le « Thanksgiving Day » par un acte de solidarité en faveur des populations du nord de la France, l'expression de sa vive gratitude.

Si je n'ai pu être à vos côtés le 28 novembre, c'est que j'étais allé à Arras apporter à mon vénéré collègue, aujourd'hui âgé de 79 ans, resté à son poste pendant quatre années de bombardement, l'accolade fraternelle de la ville de Marseille.

Tout en visitant avec lui, le cœur serré, les ruines de tous ces monuments qui avaient abrité l'âme de la Cité et où la floraison de l'art gothique se mariait au charmant génie de la Renaissance flamande, je lui ai fait part de la généreuse initiative de la colonie américaine et j'ai l'agréable mission de vous transmettre ses remerciements les plus émus.

Pour déférer à votre désir d'employer la somme que vous m'avez fait parvenir aux besoins les plus urgents des populations du nord de la France et particulièrement d'Arras, j'ai l'intention, sauf autre suggestion de votre part, d'adresser six mille francs au maire d'Arras, de remettre six mille francs au Comité de la Provence pour le Nord et le solde, soit dix mille quatre-vingt-un francs cinquante centimes au Comité du Patronage des Rapatriés de Marseille pour l'aider à fournir des vêtements chauds, des provisions de route et des secours en argent aux réfugiés qui vont quitter notre ville pour regagner leurs foyers ruinés.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul général, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Signé : Eugène Pierre.

Un Fils du Kaiser à Zurich

Londres, 7 Décembre.

Le *Daily Mail* publie un télégramme disant que le deuxième fils de l'empereur, le prince Eitel Frédéric, est arrivé à Zurich.

Est-ce vrai ?

DERNIÈRE HEURE

L'Entrée des troupes anglaises à Cologne

Le voyage présidentiel en Alsace-Lorraine

Paris, 7 Décembre.

Par analogie avec les mesures prises en Belgique et en Alsace-Lorraine, le gouvernement a décidé d'échanger, au taux de 1 fr. 25 pour 1 mark, les monnaies allemandes que l'ennemi a forcé les prisonniers de guerre et les habitants des régions envahies à recevoir et dont la France exigera, lors du traité de paix, le remboursement.

Les Alliés en Allemagne

Communiqué anglais

7 Décembre, soir.

La nuit dernière, nos éléments avancés sont entrés dans Cologne.

Communiqué américain

7 Décembre, soir.

La 3e armée américaine, continuant son avance en Allemagne, a atteint aujourd'hui la ligne générale Rupperath, Roos, Kempenich, Mayen, Greimersburg, Simnern, Kellenbach.

Le voyage présidentiel en Alsace-Lorraine

Le départ de Paris de MM. Poincaré et Clemenceau

Paris, 7 Décembre.

MM. Poincaré et Clemenceau ont quitté Paris ce soir, par train spécial, pour accomplir un voyage en Alsace et en Lorraine les 8, 9 et 10 décembre. Ce soir, un premier train est parti à 21 heures 40 emmenant les membres du bureau de la Chambre et du Sénat, l'abbé Wetterlé et M. Georges Weill. Un deuxième train spécial, dix minutes plus tard emmenait les membres du gouvernement, les commissaires du gouvernement, le général Dubail, les ministres de Belgique, de Grèce, de Serbie, les représentants des gouvernements tchéco-slovaque et polonais, du Brésil et du Portugal, les attachés militaires de Grande-Bretagne, d'Italie, des Etats-Unis, de Belgique, de Serbie, de Grèce, du Japon, du Portugal, du Siam et du Brésil.

Le train présidentiel est parti le dernier à 22 heures. Y avaient pris place le président, accompagné du général Mordacq et M. Georges Mandel, MM. Antonin Dubost et Paul Deschanel, M. René Renoult, les ambassadeurs de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'Italie, etc.

Le Roi d'Angleterre à Lille

Lille, 7 Décembre.

Bien que la visite du roi George ait un caractère strictement militaire, la population lilloise était échelonnée sur le parcours que devaient suivre les voitures du cortège du souverain.

Le roi est arrivé à 16 heures. Il a été salué respectueusement par la foule massée en une longue haie.

Chez le général Birdwood, commandant la 5e armée, où il est descendu, le roi a reçu M. Naudin, préfet ; M. Vancauvenberg, président du Conseil général ; M. Delesalle, maire de Lille, accompagné de MM. Crépy, Seleger et Baudon, adjoints ; le général Dauve, gouverneur de Lille ; le général Blondelat, commandant le 1er corps français ; le recteur de l'Académie, l'évêque de Lille, etc., etc.

Le Président Wilson en France

La réception dans les eaux françaises Imposante escorte navale

Paris, 7 Décembre.

On nous communique, de source officielle américaine, qu'une escorte navale, détachée de la flotte qui se trouve dans les eaux européennes, sous le commandement de l'amiral Sims, se portera à la rencontre en mer du président Wilson et l'escortera à Brest. Cette force comprendra neuf dreadnoughts et trente contre-torpilleurs, avec le cuirassé *Wyoming*, battant pavillon de l'amiral Sims. Toutes ces forces viennent directement du service actif de la zone des armées.

Une division de combat, sous le commandement du contre-amiral Thomas Slidell Rodgers, a été stationnée depuis plusieurs mois, dans un port britannique, sur la côte occidentale, afin de protéger les convois contre les attaques de la flotte de surface de l'ennemi. A plusieurs reprises, elle a dû appareiller d'urgence et elle a pu ainsi convoyer d'importants transports de troupes.

Une division de dreadnoughts, sous le commandement du contre-amiral Hugh Rodman, fait depuis plus d'un an partie de la grande flotte britannique, où elle est connue sous le nom d'escadre n° 6 des navires de combat.

Le contre-amiral Henry-B. Wilson, commandant de la flotte navale des Etats-Unis, qui a eu la mission de convoyer et de patrouiller sur les côtes de la France pendant la guerre, sera chargé de tous les détails de la réception du président Wilson dans le port de Brest. Le chenal menant au port de Brest sera jalonné par des navires, sous le commandement de l'amiral Wilson.

Le pavillon du président, comme commandant en chef de la Marine des Etats-Unis, est hissé sur le *Georges Washington*, un navire de 25.000 tonnes, filant 19 nœuds. C'était autrefois un transatlantique appartenant à la Compagnie Nord Deutscher Lloyd. Le vaisseau présidentiel est escorté depuis les Etats-Unis par le navire de guerre *Pensylvania*, battant pavillon de l'amiral Mayo, commandant en chef la flotte de l'Atlantique des Etats-Unis, ainsi que de cinq torpilleurs de la flotte américaine de l'Atlantique.

L'opinion du président sur la suprématie navale britannique

New-York, 7 Décembre.

Un radiotélégramme envoyé du *George-Washington*, par l'Associated Press, dit que le président Wilson a lu avec intérêt la déclaration de M. Winston Churchill, relative à la suprématie navale britannique, mais il n'a pas fait de commentaires.

Il est manifeste que le sujet fait l'objet de toute l'attention du président. On s'attend qu'il s'exprime à ce sujet, une fois en France, dans une déclaration publique ou au cours d'une réunion des hommes d'Etat au début des préliminaires de la Conférence de la paix.

Le Retour des Prisonniers

D'importants convois arrivent par le Danemark

Copenhague, 7 Décembre.

Les vapeurs danois *Kong-Haakon* et *Dronning-Maud* sont allés, ce matin, de Copenhague à Stettin, pour embarquer 1.200 soldats français, prisonniers de guerre, et les amener à Elseneur, d'où ils seront transportés au camp d'Horserod. Leur arrivée aura lieu samedi soir ou dimanche matin.

En même temps, un grand contingent de prisonniers de guerre français seront embarqués à Dantzig, sur les vapeurs danois *Saint-Croix* et *Saint-Thomas*, qui iront directement au Havre.

On n'a pas encore fixé le nombre des soldats français qui seront transportés en Danemark. Toutefois, on sait qu'à Cutin, près de Lubeck, environ 400 officiers français attendent l'occasion de quitter l'Allemagne. Un Comité de réception s'est formé à Elseneur, qui a reçu de nombreux cadeaux destinés aux Français.

La Guerre civile à Berlin

16 MORTS ET 15 BLESSES

Bâle, 7 Décembre.

On mande de Berlin :

Les détails complémentaires donnés sur les troubles d'hier à Berlin disent que c'est après un meeting des invalides de la guerre et des permissionnaires sans travail que se forma, à travers la Friedrichstrasse, un cortège que les fusiliers de la garde essayèrent de disperser.

Les manifestants ayant refusé d'obéir, une véritable bataille s'engagea, au cours de laquelle il y eut 16 morts et 15 blessés.

Hier soir, les soldats firent une perquisition dans les locaux du *Drapeau Rouge*, organe minoritaire. Ils la suspendirent ensuite sur des contre-ordres, disant qu'il y avait eu erreur.

Bâle, 7 Décembre.

Les commentaires des journaux berlinois montrent que les événements d'hier, à Berlin et les rencontres qui se sont produites dans la région d'Orianenburger, sont loin d'avoir eu un caractère aussi anodin que le prétendent les informations de source gouvernementale.

La *Gazette de Voss* dit que le groupe Spartacus essayait hier une véritable révolution. Il espérait s'emparer du pouvoir. Les événement doivent lui avoir montré que ses calculs sont faux.

Le *Vorwaerts*, reconnaissant qu'il y eut une véritable bataille de rues, dit : Une lumière complète sur des incidents si regrettables est indispensable afin que les groupes minoritaires ne puissent pas rejeter sur le gouvernement la responsabilité du sang qui a coulé.

LA DÉMOBILISATION

La Libération de la Classe 91

Paris, 7 Décembre.

M. Clemenceau vient d'adresser aux généraux commandants les régions, la circulaire suivante concernant les militaires de la classe 1891.

Les hommes appartenant à la classe 1891 seront libérés définitivement de toutes obligations militaires et renvoyés immédiatement dans leurs foyers, s'ils n'y sont déjà, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus dans leur situation actuelle (il est entendu que les sous-officiers retraités depuis plus de cinq ans qui appartiennent par leur entrée au service à la classe 1891, seront renvoyés avec elle). Elle devra être terminée le 20 décembre.

Les engagés volontaires pour la durée de la guerre, ou engagés spéciaux, appartenant par leur âge ou par l'origine de leur service militaire, à la classe 1891, pourront, s'ils le demandent, bénéficier de la mesure de la libération en question.

Les hommes qui, lors de la naissance de leur quatrième enfant ont été affecté à la classe de mobilisation 1891, seront renvoyés dans leurs foyers. Ils continueront à figurer sur les répertoires des dépôts et seront mutés au dépôt de leur arme le plus rapproché de leur résidence. L'initiative de la mutation sera prise par le dépôt auquel l'homme compte actuellement.

Il y aura lieu de veiller d'une manière stricte à ne renvoyer sur Paris ou sur les grandes agglomérations urbaines, telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Le Havre, Nantes, Saint-Etienne, Toulon, etc., que les hommes qui y ont bien leur résidence. Les hommes originaires des régions qui viennent d'être libérées pourront être renvoyés dans ces régions, si leur famille y réside actuellement, ou au lieu de résidence de leur famille si celle-ci a été repliée à l'intérieur. Pour ceux dont la résidence ne pourrait être ainsi définie, le renvoi dans les régions libérées sera soumis à certaines restrictions, qui vous seront prochainement indiquées. Ceux qui, en vertu de ces restrictions, ne pourraient rejoindre leur région d'origine devront être renvoyés sur une localité de l'intérieur à choisir par eux. Dans le dernier cas, ils ne pourront toutefois être autorisés à se retirer à Paris ou dans les grandes agglomérations urbaines susvisées que s'ils justifient de moyens d'existence assurés dans ces agglomérations.

Les officiers et assimilés de complément (y compris ceux qui proviennent de l'armée active, même s'ils sont retraités depuis moins de cinq ans) appartenant à la classe 1891, et qui ne sont pas des spécialistes absolument indispensables seront mis en congé illimité sans solde, à moins qu'ils ne demandent à rester dans leur situation actuelle. Ces demandes, revêtues de l'avis du maréchal ou du général commandant en chef dont ils dépendent, ou du commandant de la région sur le territoire de laquelle ils sont en service, me seront adressées pour être examinées par les soins des directions intéressées de l'administration centrale.

Cette mesure est applicable immédiatement aux officiers des classes 1890 et plus anciennes. Elle est applicable également aux officiers qui appartiennent à la classe de mobilisation 1891 et *à fortiori* à une classe plus ancienne.

LA FOURRAGERE

Paris, 7 Décembre.

Le maréchal Pétain a conféré la fourragère aux régiments et unités suivantes :

Aux couleurs du ruban de la Médaille militaire : 2e régiment de marche de tirailleurs, 30e et 54e bataillons de chasseurs à pied, 1er régiment mixte de zouaves-tirailleurs, 3e régiment de marche de zouaves.

Aux couleurs du ruban de la Croix de guerre : 1er et 2e groupes d'artillerie de campagne d'Afrique, 51e bataillon de chasseurs à pied (alpins), 52e bataillon de chasseurs à pied ; 132e, 366e, 327e et 167e régiments d'infanterie ; 260e et 2e régiments d'artillerie de campagne ; compagnie 11/4 du 6e régiment du génie.

Les Crimes allemands

Odieux attentat. — Neuf prisonniers français tués et quinze blessés

Paris, 7 Décembre.

La brutalité et l'inhumanité qui ont caractérisé, depuis le début de la guerre, l'attitude des autorités militaires et civiles allemandes à l'égard des prisonniers alliés, vient de se manifester de nouveau dans des conditions particulièrement odieuses au camp de Langensalze.

D'après les premières nouvelles qu'avait reçues l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, neuf prisonniers français auraient été tués à bout portant par les Allemands de garde du camp, et quinze autres blessés grièvement. Deux délégués de l'ambassade d'Espagne furent aussitôt envoyés à Langensalze, et leur enquête a confirmé le crime abominable commis contre de malheureux prisonniers français, qui attendaient impatiemment leur prochaine libération.

Du rapport des délégués espagnols, il résulte, ainsi que le ministre d'Espagne à Berne l'a fait savoir au gouvernement français, que l'attitude des prisonniers n'a aucunement justifié la sauvagerie de la répression. Une enquête approfondie va être immédiatement poursuivie et le gouvernement français est décidé à ne pas laisser impuni ce nouveau crime, qui vient s'ajouter à la longue série des atrocités commises en toute occasion par les agents allemands sur terre et sur mer.

L'opinion publique a été profondément émue, en France et en Angleterre, quand on a vu revenir d'Allemagne les martyrs que nos barbares ennemis se voyaient contraints de laisser rentrer dans leur patrie. Elle ressentira plus violemment encore la sauvagerie qui fait assassiner le libéré sur le seuil même de sa prison. De tels attentats révoltent la conscience et appellent un inexorable châtiment.

Bulletin Financier

Paris, 7 décembre. — Peu d'affaires sur notre place et par suite pas de variations ou presque dans la tendance générale. Nos rentes sont particulièrement recherchées et en avance. Les valeurs russes sont faibles, mais le recul des valeurs pétrolifères est surtout important. Le dernier bilan du Crédit Lyonnais arrêté le 30 septembre 1918, fait ressortir les principaux chapitres suivants : espèces en caisse et dans les banques, 873.577.658 fr. ; portefeuille et bons de la Défense Nationale 1 milliard 755.415.359 fr. ; avances sur garanties et reports, 178.693.736 fr. ; comptes courants, 529 millions 989.250 fr. ; au passif : dépôts et bons à vue, 1 milliard 048.931.386 fr. ; comptes d'ordre et divers, 62.762.182 fr.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste S. F. I. O. — Conférence ce matin, 9 heures 30, Cinéma place de Lenche, sur *le socialisme et la guerre*, avec le concours du citoyen Morucci, ancien adjoint au maire et divers autres camarades du parti.

Union des Chambres Syndicales ouvrières. — Grande réunion, ce matin, à 8 heures, Bourse du Travail, salle Ferrer. Programme de la C. G. T. Le camarade Merrheim sera présent.

Jeunesse socialiste S. F. I. O. — Dans sa dernière assemblée, le groupe a adopté un vœu demandant une démobilisation rapide et le désarmement général, aussitôt la paix signée, ainsi qu'une amnistie pour tous les délits d'opinion en ce qui concerne les civils et une amnistie générale en ce qui concerne les militaires. Cet ordre du jour se termine par l'envoi d'un salut fraternel aux groupes de Jeunesses socialistes et syndicalistes internationaux. Permanence pour les adhésions tous les mercredis, boulevard Garibaldi, 30.

Charpentiers-menuisiers de marine. — Demain dimanche, à 10 heures du matin, réunion des travailleurs de la Marine. Plan d'action pour l'époque transitoire et le programme économique de la paix.

Charpentiers de haute futaie. — Les compagnons de la place, sont attendus ce matin, à 10 h. 30, salle des femmes, Bourse du Travail, pour une communication urgente.

Syndicat des cuirs et peaux. — Les camarades délégués des ateliers de toute la corporation sont priés d'assister à la réunion, qui aura lieu lundi 9 courant, à 7 heures du soir. Salle 20, Bourse du Travail.

Syndicat des ouvriers civils des magasins de la guerre. — Réunion des ouvriers, ouvrières et employées des services de Santé : hôpitaux Michel Lévy, Château-des-Fleurs, du Levant et Saint-Charles sont priés d'assister à la réunion qui sera donnée spécialement pour eux demain lundi, 9 courant, à 6 h. 30 du soir, Bourse du Travail.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

On demande, chez Rochegude, 71, rue Saint-Ferréol, de bonnes ouvrières lingères.

On demande des mécaniciennes au moteur pour vareuses et pantalons militaires en drap, ainsi que bonnes rabatteuses, r. de la Loubière, 73.

On demande une bonne et une femme de ménage très propre et références. Se présenter de 10 h. à midi, 34, boulevard Louis-Salvator.

On demande bons ouvriers mécaniciens. Se présenter Jouan, 27, rue Sainte-Cécile.

Charretier sérieux demandé. Perrin, 2, rue de Suez.

On demande ouvrières, demi-ouvrières et apprentie pour les couronnes en perles, chez Michel, rue Nationale, 18.

On demande une bonne à tout faire couchée ou non. S'adresser lundi matin, 12, Grand'Rue, au magasin.

On demande des ouvrières monteuses de couronnes et des apprenties payées de suite, 15, rue des Dominicaines, magasin.

Bonne ponceuse est demandée, 30, rue du Muguet.

Célibataire, libre toutes obligations militaires, bonne tenue, bonne écriture, demande emploi : bureau, expéditionnaire, pointeur, gérant, surveillant, gardien ou autre poste similaire; parle portugais et espagnol. Ecrire L. Rémond, 11, rue Tapis-Vert.

Rapatrié d'Allemagne sans famille demande emploi d'homme de peine. S'adresser bureau du journal.

On demande ouvrières cartonnières, 350, rue d'Endoume.

Réformé de guerre, 24 ans, cherche emploi commerce. Marcland, 121, rue d'Aubagne.

On demande un bon modeleur-coupeur ainsi que des piqueuses pour le dehors. S'adresser 8, rue Bernard-du-Bois, magasin.

On demande un demi-ouvrier et un jeune homme de 15 à 16 ans, bien payés. Teinturerie Fournon, 23, rue de l'Evêché.

Garçon boucher bien rétribué est demandé, boucherie, 5, Grand'Rue.

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone 9-29). — On demande : un ménage agricole au courant de la vigne (logé, chauffé, etc.), et des ouvriers agricoles à La Cadière (Var); des ouvriers bûcherons ou manœuvres-bûcherons, à Saint-Remèze (Ardèche); menuisier ou charpentier connaissant machine-outils, à Châteauneuf-les-Martigues; bons tailleurs et coupeurs appiéceurs pour essayer et régler, à Avignon (Vaucluse), et à Hyères (Var); conducteurs-mécaniciens pour locomotives et excavateurs à vapeur; ajusteurs, chaudronniers (fer et cuivre); charpentiers-boiseurs, manœuvres-terrassiers, à Manosque (B.-A.); charron, à Aix (B.-d.-R.); typographes, à Avignon (Vaucluse); des ouvriers vernisseurs en meubles, à La Seyne (Var); courtiers pour Société d'épargne; demi-ouvrier chaudronnier en cuivre; chaudronniers-soudeurs; maçons; demi-ouvrier électricien; ajusteurs-outilleurs; monteurs et talonneurs pour chaussure militaire; homme de peine au courant de la bricole; hommes de peine sachant frapper; garde pour propriété connaissant culture; un emballeur pour la chaussure; demi-ouvriers menuisiers; forgeron un peu âgé connaissant la charrue et jeune forgeron ou maréchal à Villelaure (Vaucluse); cordonniers pour la réparation et le neuf; garçon de remise; scieurs pour circulaire et ruban; ébénistes; charrons; menuisiers-monteurs; ouvriers et demi-ouvriers ferblantiers; ajusteur-limeur carrossier; paveur; terrassiers; ouvriers et demi-ouvriers tourneurs sur métaux; commis de restaurant ou apprentis; jeune garçon de bureau connaissant dactylographie; apprentis chaudronniers en cuivre dégrossis ou non; bonnes à tout faire pour maison bourgeoise (références); ouvrière et demi-ouvrière piqueuses de bottines; ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses; ouvrière pompière et apprentie; ouvrière et apprentie coiffeuses; apprentie corsetière dégrossie; une emballeuse. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement. On ne répond qu'aux lettres avec timbre pour réponse.

IL A ÉTÉ PERDU vendredi, 6 décembre, rue Paradis, entre la Banque de France et la rue Sainte-Victoire, une broche forme croissant en or, ornée de trois saphirs et de quatre petits brillants. Prière de la rapporter au quartier général, 11, rue Armény. Bonne récompense.

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUERIREZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de L'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

LA HERNIE
n'existe plus pour celui qui porte le nouvel Appareil sans ressort de A. Claverie. Les hernieux, sollicités par maintes réclames et tentés parfois par les promesses mensongères des prétendus « guérisseurs », *ne doivent rien faire avant d'avoir lu le très intéressant Traité de la Hernie* qui leur sera adressé gratuitement sur demande par M. A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, Paris
Passage tous les mois dans la contrée.

GRAINS MIRATON
Un Grain assure effet laxatif.
3f CHATELGUYON 3f

LE NAOL DÉGRASSE VITS ET BIEN TOUS MÉTAUX
PuPu's??...
JOLIDENT DENTIFRICE IDÉAL Prix : 1 fr. 50
En vente : Pharmacies-Parfumeries, Gds Magasins
Direction : 3, rue Nicolas, Marseille. Tél. 58-89

Qui se porte moins bien, fait venir les Pilules Pink

La guerre a fait pénétrer les Pilules Pink dans bien des maisons à la campagne où, en temps ordinaire, il n'était, pour ainsi dire, jamais question de médicaments. Mais, les hommes étant au front, le pays réclamant impérieusement les produits du sol, femmes, enfants, vieillards, se sont attelés joyeusement aux durs travaux agricoles. Ceci n'a pas été, naturellement, sans amener dans ces organismes fragiles quelques troubles dus à l'appauvrissement du sang, consécutifs à de trop grandes fatigues, à du surmenage même parfois.

Mais, bien qu'en temps ordinaire les campagnards n'aient pas le sang pauvre, ils savent parfaitement que l'occasion les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilule. Beaucoup de gens de la campagne ont pris pendant cette guerre les Pilules Pink qui, comme Mme Chappaz, à Thil (Ain), s'en sont fort bien trouvés.

Mme et Mme CHAPPAZ

« Mon mari, écrit-elle, étant mobilisé depuis le début de la guerre, je me suis mise, comme toutes les autres femmes dans nos campagnes, aux durs travaux agricoles. J'ai voulu remplacer dans la mesure du possible mon mari absent. Très fatiguée, très anémiée, j'ai eu la douleur d'interrompre mon travail, car je n'en pouvais plus. J'ai eu la bonne idée de faire venir des Pilules Pink, et dès le début du traitement je me suis sentie renaître. J'ai continué pendant quelque temps le traitement et, de nouveau en possession de toutes mes forces, je me suis remise au travail. J'ajoute que j'ai fait prendre des Pilules Pink à ma fillette aussi, fatiguée par la croissance, et elle s'en est bien trouvée. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3,50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco, plus 0,40 de taxe par boîte.

MALADIES d'ESTOMAC
aucun régime, aucun remède ne vous guérira aussi sûrement et aussi vite que le
DIGESTIF PORZO
car le Digestif Porzo produit l'antisepsie de tout le tube digestif, il active la digestion, désinfecte les intestins et favorise l'évacuation de la bile
Essayez une boîte et vous verrez
Prix : 3 fr. la boîte, toutes les pharmacies.

HERNIE
Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE, l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat et la guérison des hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les nombreuses guérisons publiées ici. Nous avons la ferme conviction d'être utiles à nos lecteurs, en leur conseillant d'aller voir en toute confiance le GRAND SPÉCIALISTE si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à :

Avignon, dimanche 8 décembre, hôtel Régina. **Cavaillon**, lundi 9, hôtel Terminus. **MARSEILLE**, mardi 10 et mercredi 11 déc., hôtel des Négociants, 33, cours Belsunce. **Aix**, jeudi, 12 décembre, hôtel du Louvre. **Apt**, vendredi, 13 décembre, hôtel du Louvre. **Manosque**, samedi 14, hôtel Pascal. **Nîmes**, dimanche 15, hôtel du Midi. **Alais**, lundi, 16 décembre, Riche-Hôtel. **Montpellier**, mardi 17, Grand-Hôtel. **Bagnols-sur-Cèze**, le 18, hôtel du Commerce. **Bessèges**, jeudi 19, hôtel du Commerce. **Saint-Ambroix**, vendredi 20, hôtel Périn. **La Grand'Combe**, sam. 21, hôt. du Commerce. **DEMEURE**, 52, boulevard E.-Quinet, Paris.

Voir en 4e page l'annonce de Lainé.

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à **G. TRIBAUDEAU** Fabt à BESANÇON
Six 1ers Prix; 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Société Immobilière Marseillaise

Société Anonyme. — Capital : 36.250.000 francs
Siège social : 12, rue de la République
MARSEILLE

MM. les actionnaires, propriétaires d'actions de jouissance au porteur, sont instamment priés de déposer leurs titres au siège social, 12, rue de la République, en vue du recouponnement.

HERNIES
MEMBRE DU JURY ET HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure, séance tenante, la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

Monsieur Glaser, 17-8-18.

Je suis heureuse de vous apprendre que, grâce à votre merveilleux appareil sans ressort, mon fils est complètement guéri de la hernie dont il souffrait horriblement.

Je vous autorise à publier ma lettre en témoignage de reconnaissance.

Veuve THIONEL, à Pernes (Vaucluse).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc le voir à :

MARSEILLE, 8 et 9 décembre, hôtel des Négociants, cours Belsunce ;
Nîmes, 16 déc., hôtel de l'Europe et Provence;
Vigan, 17 décembre, hôtel des Voyageurs ;
Alais, 18 déc., de midi à 4 h., Grand-Hôtel.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes, Bas à Varices.

GRAND CASINO DE MARSEILLE
Tous les soirs, à 8 h. 1/2
Lundis, Jeudis et Dimanches
Matinées à 2 h. 1/2
La Grande Revue Mondiale
LAISSE-LES TOMBER
De MM. Jacques BOUSQUET, Georges ARNOULD, Lucien BOYER et Jacques CHARLES.
Danses et Ensembles réglés par HARRY-PILCER
SCENES LOCALES
De MM. Henry ESPIAU et Gaston CAIRE jouées par
Gaby Deslys
(Pour la première fois à Marseille)
HARRY-PILCER
AUGÉ
ROUVIERE-BERNYS
LUCETTE DE LANDY
FRETEL, DE MERLY, DONNIO, PINCHON
CEBRON-NORBENS
MONTANDON, R. SUIRE, LEONNEC
LES 30 BEAUTIES GIRLS
150 Jolies Femmes
ET
PRETTY MYRTILL
ET
Le Célèbre Américain JAZZ BAND
30 Décors — 900 Costumes
Location ouverte de 10 h. à 18 heures
52, allées de Meilhan
Entrée des Galeries : 17, rue Sénac

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES
CHUTES DE MATRICES
REINS FLOTTANTS ?
DÉPLACEMENT des ORGANES

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération souvent néfaste non par elle-même mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la méthode du célèbre Spécialiste HITTEL, de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive.

Les clients seront reçus :

MARSEILLE, dim. 8 décembre, hôtel Richelieu, cours Belsunce, 15.
Sisteron, lun. 9, hôtel des Acacias.
Orgon, mar. 10, hôtel de Londres.
Salon, mer. 11, hôtel de la Poste.
Meyrargues, jeu. 12, hôtel Terminus.
Draguignan, ven. 13, hôtel Bertin.
Toulon, sam. 14, hôtel Victoria.
Toulon, dim. 15, hôtel Victoria.
Fréjus, lundi 16, hôtel du Midi.
Les Arcs, mardi 17, hôtel Bataillet.
Nice, mercredi 18, hôt. Moderne, 5, av. Gare.
Puget-Théniers, jeudi 19, hôtel de la Croix-de-Malte.
Digne (jusq. 3 h.), vend. 20, hôt. Boyer-Mistre.
Forcalquier, samedi 21, hôtel des Lices.
Apt (de midi et demi à 8 h.), dimanche 22, hôtel du Louvre.

ROSELILY du Docteur CHALI
Poudre de Riz LIQUIDE
ABSORBE LES TACHES DE ROUSSEUR
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacons à 6 fr. et 6 fr. frco Labor. BETOREPARE, à Biarritz.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

AVIS DE MESSE

Les familles Gentil, Roux, Grab informent que la messe de sortie de deuil de Mme Marie GENTIL sera dite le mercredi 11 courant, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste (boulevard Baille).

AVIS DE DECES

M. Ernest Michel, ingénieur aux Messageries Maritimes et ses enfants ; Mme veuve Denis Michel (de Lambesc) ; M. et Mme L. Rabany et leur fils (d'Aix) ; M. et Mme J. Dauphin et leurs fils (de Lyon) ; M. et Mme Emile Honorat (d'Aix-les-Bains) ; M. Antoine Honorat (de Lambesc) ; Les familles Giraud, Michel, Honorat, Guintrand ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Ernest MICHEL, née HONORAT, leur épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée le 7 décembre, à l'âge de 33 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques. 64, rue Montgrand. On ne reçoit pas.

Mme veuve Henri Duperrex et ses enfants ; Mme Schreiber et ses enfants ; les familles Duperrex et Mertens (de Genève), ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme DUPERREX, leur mère, belle-mère, grand'mère, décédée à l'âge de 82 ans. Pour la levée du corps et les obsèques s'adresser rue de la Joliette, 73.

Mme veuve Berger Louis, née Masse ; Mme Berger Julia ; les familles Berger, Masse (de Marseille et d'Aubagne), Serra, Masse Louise, Gourret, Malapine, Samat, Espanet, Imbert et Roux font part du décès de M. Louis-Adolphe BERGER, tourneur à la maison Giraud et Soulet, à l'âge de 59 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 8 décembre, à 2 h. 30, rue Loubon, 138.

Les familles Maximin, Chabert font part aux parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Louis MAXIMIN, décédé à l'âge de 80 ans. Les obsèques civiles auront lieu aujourd'hui, dimanche, 8 courant, à 9 heures à l'Asile départemental, Tramway Saint-Giniez.

Mme veuve Philippe Enrico, née Magliori ; les familles Enrico, Telmon et Magliori ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Philippe ENRICO, soldat à la 15e section des C. O. A. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 h. 30, grand chemin d'Aix, 22.

L'Union fraternelle des Voyageurs de Commerce de Marseille fait part à ses membres du décès de leur regretté collègue M. Jules SARTORIS, âgé de 64 ans et les prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, traverse du Viaduc, à Saint-Antoine.

Les membres de la Bienfaisante 643 sont priés d'assister aujourd'hui, dimanche, à 4 h. 30, aux obsèques de leur collègue M. ALLEMAND, rue Sainte-Philomène, 23.

Demain LUNDI 9 Décembre et toute la Semaine

AUX ARMES DE FRANCE

Gde RÉCLAME

Couvertures, Edredons, Tapis
et tout ce qui concerne les
AMEUBLEMENTS COMPLETS

A LIRE Nous engageons vivement notre aimable et fidèle clientèle à profiter des prix pratiqués, car de TRÈS LONGTEMPS ELLE NE RETROUVERA DE PAREILS AVANTAGES

OCCASIONS HORS LIGNE à nos Comptoirs de CONFECTIONS, COSTUMES, CHAPEAUX, FOURRURES pour Dames et Fillettes. — De PEIGNOIRS, CHEMISETTES, JUPONS, TISSUS en tous genres.

Articles de BONNETERIE, LINGERIE et GANTERIE pour Dames, Messieurs et Enfants

NOUVELLES GALERIES

— MARSEILLE —

LUNDI 9, et pendant tout le mois de DÉCEMBRE

EXPOSITION et Mise en Vente de

JOUETS ET ARTICLES POUR ÉTRENNES

AVIS. — *Nos Magasins resteront ouverts les Dimanches 22 et 29 Décembre ainsi que le 1er Janvier*

ILS SERONT FERMÉS LE JOUR DE NOEL

GRANDE CHEMISERIE LAINÉ

33, rue de la République — 1, place Sadi-Carnot — Entrepôts, rue Méry

CONTINUATION DE LA
Grande Vente-Réclame de Chandails et de Chemises

CHANDAILS gris, col aviateur, valeur réelle 18 fr., sacrifiés à **10.90**

CHANDAILS bleu et marron, col aviateur, valeur réelle 22 fr., sacrifiés à.. **12.50**

CHANDAILS marron, bleu et beige, col et cravate, val. réelle 25 fr., sacrifiés à **14.50**

CHANDAILS col et cravate avec poches, dernière nouveauté, bleu marine, pour enfants, val. réelle 22 fr., sacrifiés à **12.90**; pour garçonnets, valeur réelle 25 fr., sacrifiés à **13.90**; pour cadets, valeur réelle 28 fr., sacrifiés à **14.90**; pour hommes, valeur réelle 30 fr., sacrifiés à **16.90**.

Gd choix de cache-nez laine des Pyrénées et tricotés

GANTS laine tricotés, introuvables ailleurs, valeur 7 fr., sacrifiés à **2.95**.

CHEMISES flanelle coton, usage garanti, valeur réelle 14 fr., sacrifiées à **7,50**.

CHEMISES flanelle coton, haute fantaisie, valeur réelle 18 fr., sacrifiées à **12,50**.

CHEMISES anglaise flanelle coton bleu, valeur réelle 22 fr., sacrifiée à **15,50**.

CHEMISES anglaises flanelle coton kaki, valeur réelle 24 fr., sacrifiées à **16.50**.

CHAUSSETTES cachou, laine mixte, valeur réelle 4 fr., sacrifiées à **2** fr. la paire.

CHAUSSETTES Marengo, valeur réelle 4 fr., sacrifiées à **2** fr. la paire.

Belles **SERVIETTES EPONGES**, valeur réelle 40 fr., sacrifiées à **32** fr. la douzaine : les six, **16,50**; les trois, **9** fr.; la pièce, **3** fr.

Grand choix de Parapluies et Cannes haute fantaisie vendus meilleur marché que partout ailleurs

Une magnifique Prime-Souvenir sera offerte à tous les acheteurs. — La Maison se charge des expéditions contre mandat poste.

Les Magasins sont ouverts le Dimanche jusqu'à midi.

GRANDE LITERIE HYGIÉNIQUE DES ALLÉES

Réalisation d'Actif
FERMETURE 31 DÉCEMBRE

Grand Rabais sur toutes les Marchandises

COUVERTURES -:- EDREDONS

Choix complets de LITS Fer et Cuivre complets

CANAPE A TRANSFORMATION GARANTI

C'EST TOUJOURS
LES

CHAUSSURES POPULAIRES

2, Rue de Rome, 2

qui font profiter le Grand Public Marseillais, Ouvriers, Employés et Mères de Famille, de la Grande Liquidation à l'occasion de la fin des hostilités.

La Vente terminée, tout le monde sera chaussé à bon marché.

APERÇU DE NOS PRIX ANCIENS ET NOUVEAUX

ARTICLES HOMMES	Prix Anciens	Prix Nouveaux
BALMORAL homme, populaire, tout box	32 —	29.50
» pr la jeunesse, drap marron	44 —	38 —
» tout box, 1re qual. bt vernis	48 —	42 —
» tout box qual. extr., c. main	54 —	45 —
ARTICLES ENFANTS et CADETS		
BARAQUETTE box du 25 au 28	18.50	15.50
» du 29 au 34	21.50	17 —
CADET box, gde fillette, du 35 au 38	30.50	26 —
ARTICLES TRAVAIL		
DERBY veau	33 —	30.50
» » noir	30 —	27.50
CADET veau	22.50	20 —

ARTICLES FEMMES	Prix Anciens	Prix Nouveaux
BOTTE chevreau	27 —	24 —
» » bout festonné	37 —	27 —
» cousu main, forme guêtre	58 —	47 —
» » bout Marseillais	60 —	48 —
» » bout Romain	60 —	48 —
RICHELIEU forme guêtre	31.50	28.50
CHARLES IX métis	24.50	19.50
RICHELIEU box cousu main point. blanc	47 —	39.50
» chevreau fantaisie	45 —	39.50
» vernis	42 —	37 —

Grand Assortiment d'Articles couleur avec toujours 25 % sur les prix anciens.

La Vente commencera le LUNDI 9 DECEMBRE et durera jusqu'à la dernière paire de chaussures.

Les articles seront vendus aux mêmes prix dans nos succursales à SAINT-JUST et AIX.

Les Rhumatismes

Le Rhumatisme est une sorte d'intoxication spéciale du sang, un virus qui se développe parfois spontanément, d'une façon violente, soit par suite d'un refroidissement, soit par suite d'une fatigue exagérée. Le siège du mal change continuellement, attaquant tantôt les jambes, tantôt les bras, tantôt les reins et parfois même se localise dans les muscles des côtes.

Nombreux sont les remèdes préconisés pour guérir les Rhumatismes ; interrogez la plupart des malades, ils vous diront qu'ils ont tout fait sans résultat, et pourtant nous ne cesserons de leur répéter qu'ils n'ont pas le droit de désespérer et qu'ils n'ont pas encore été soignés s'ils n'ont pas fait usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

exclusivement composé de plantes inoffensives. Il agit d'une façon douce et modérée et fait disparaître les manifestations de la maladie en détruisant la cause. Il *décongestionne* le *cœur*, le *foie*, les *reins*, le *cerveau* et les *articulations*, sans amener aucun désordre dans *l'état général* et sans troubles pour *l'estomac*.

Il est indispensable pendant le traitement de faire usage du **BAUME du MARINIER**, en frictions et massages, matin et soir (le flacon **3** francs).

Le **DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **7** fr. **50**. Expédition franco gare contre mandat-poste, **8** fr. **25**. Pour recevoir franco quatre flacons **DOLOROSTAN** et quatre flacons **BAUME du MARINIER**, traitement d'un mois, adresser mandat-poste de **42** francs à la Pharmacie DUMONTIER, à Rouen.

Notice franco sur demande

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais. Dans toutes les pharmacies, en boîtes de **2 francs** *(impôt compris)* portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

SACS
200 sacs, Entrepôt, 59, r. Cherchell.

DESSINATEUR industriel connaissant bien la pratique, ferait études, plans, devis, etc. à domicile. Ecrire Long, Poste restante, Colbert.

ON DEMANDE à acheter fonderie ou matériel fonderie bronze. Adresser propositions écrites, matériel outillage, prix, conditions ventes, Barnabé, 31, bd Liberté.

BONNE faisant excel. cuisine ménage demandée, 173, Prado, salaire 60 francs par mois.

Vve DE MOBILISÉ, orphelin, ascendants, réclamez pension et pécule par Just, 46, rue Saint-Ferréol, de 2 à 5.

AU NOUVEAU PARIS

58, rue Saint-Ferréol, 58

GRANDE VENTE RÉCLAME
des NOUVEAUTES de la SAISON

Immense choix de
ROBES et MANTEAUX FILLETTES et DAMES

Blouses crêpe de Chine, modèles nouveaux..	29 et 24.75
Vestes laine tricotée avec ceinture	49 et 44.75
Chemises jour, madapolam souple, festonnées et cousues main	8.95
La Culotte assortie	7.50
Bas laine noirs, article d'usage	6.75 et 5.95
Culottes jersey coton, toutes teintes	4.95
Cols mongolie pour enfants	6.75 et 4.50
Tour-de-Cou hermine avec tête	6.50
Gants tricots blancs, pour enfants	2.65
Mouchoirs blancs, ourlés jour	0.65

Distribution de Timbres rabais verts

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ
préconisé par le Corps Médical comme le
préservatif par excellence

DE TOUTES
LES MALADIES

infectieuses des Bronches et des Poumons, Grippe espagnole, influenza.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre 3 fr. 50 — 1/2 litre 2 fr.

Dépôt Général : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

la vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge Iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5** fr.— **6** flacons, **26** fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

ACHAT ET VENTE
de
LIVRES D'OCCASION
en tous genres
Anciens et Modernes

Expertises, Rédaction de Catalogues
Direction de Ventes Publiques

Recherches de Livres rares et épuisés

Catalogue mensuel adressé sur demande

L. William GANSSEN
Libraire
74, rue Breteuil, 74
MARSEILLE

MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Exiger ce portrait

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffement et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, toutes Pharmacies : 4 fr. 25 le flacon ; 4 fr. 85 franco gare. Les 4 flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

Installations Electriques
Lumière, sonnerie, téléphone, transformations de lustres, réparations. Prix modérés. Martin Dary, électricien, 35, boulevard de la Major, Marseille.

ON DEMANDE de bons abatteurs à la Scierie mécanique d'Hyères.

8 VAGONS admis à circuler, mis en vente par une Compagnie qui accepterait un prix raisonnable. S'adresser à Jos. Crouzet, place de la Mairie, Alais.

Mr Jules Pelloux, 18, rue Falque, ne reconnaît aucune dette de son épouse, née Jeanne Rambourg, qui ne demeure plus avec lui depuis le 12 novembre 1918.

100 francs de récompense à qui me procurera appartement vide de 4 à 6 pièces au centre. S'adresser Castellani, 71, rue Belle-de-Mai, magasin.

TRIEUSES On demande trieuses aux pièces, 5 à 7 f. p. jour. Inutile se présenter si on n'a pas trié au moins deux ans, 29, bd Garibaldi, magasin.

ON DEMANDE une femme sérieuse comme verseuse, préférence sera donnée à personne ayant déjà fait ce service. Se présenter avec références, gages 200 fr. S'adresser café du Commerce, Marseille.

PERDU 2 titres d'assurances, le 1er La Préservatrice et le 2e Secours. Numéro des 2 titres, 148.575 et 160.350. Porter contre récompense, rue Turcon, 3.

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

1er AVIS Le placard, 22, marché des Capucins, à M. Konsens, est vend. à p. d. d. acte. Opp. à l'Agence.

BAR-VIN, beau quart., rec. 200 f., joli log. à enlev. 14.000 fr.

EPICERIE pl. cent. belle rec. log. 4 p., cour, lavoir indép. A voir de suite.

MEUBLE rapp. 20.000 f., loyer 1.400 f., b. aff.

1.500 PROPRIETES à vendre tout le Midi. Liste gratuite. AGENCE JAUFFRET, NIMES.

Renseignements Privés
sur tout : divorces, filatures, etc. Melchior, 50, rue Vacon, 52 ans d'exist. de père en fils, tél. 27-02.

ON DESIRE appart. 3, 4 ou 5 pièces vides, pl. centre, avec ou sans échange de rez-d.-ch., centre 3 pièces, jardin, chamb. de bonne, cave. Ecr. Mlle Samat, 31, rue Pavillon.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières lingères, maison Félix, 68, rue Paradis.

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

Cours gratuits et payants
de dessin, peinture, broderie et couture. S'adres. les mardi et mercredi matin, rue Longue-des-Capucins, 9, au 1er.

POMMES de TERRE

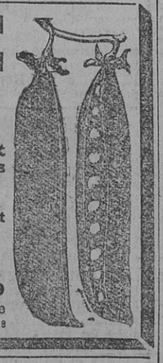

Semences extra disponibles de suite
PRIX MODÉRÉS
Joindre aux demandes timbre pour réponse
Les RÉCOLTES SEMENCES seront insuffisantes, achetez maintenant nos
GRAINES EPROUVÉES
sans cesse contrôlées, elles vous donneront toute satisfaction

CATALOGUE GRATIS & FRANCO

BERNARD Fils 29, Bd Garibaldi 29
Ex-boulevard du Musée
Maison fondée en 1872 — Marseille. Télég. Bulbseeds, Marseille

Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
28-25, Rue de la Palud, 28-25

Savon de Ménage
Postal 10 kilos : 22 fr.
Savon 72 %, 1res marques : 42 fr.
BERAUD
50, rue Puvis-de-Chavannes - MARSEILLE

POULES Doublez leur ponte pour 1 sou p. mois. Dem not. Penderie Ovider, Marseille

PLANTS AMERICAINS
Domergue, pépiniériste, Lunel (Hlt), offre toutes variétés raciné et greffés. Prix réduits. Demande représentant.

MATÉRIEL SCIERIE
scie ruban 600 et 800, rabotuse 690, toupie 40, circulaire 800.

TOUR b. rompu, 280 HP, 3.50 E P, mach. à percer 20 m/m, Valot-Tempier, 5 rue Colbert.

TORPEDO
10/14 HP, dernier modèle, écl. électr., 5 roues amov. Canotte Ross très jolie caros. F. Tempier, 5, rue Colbert.

100 LITS type Salonique avec sommier, matelas, draps et couvertures. S'adresser à Jos. Crouzet, place de la Mairie, Alais.

IMPERMÉABLES

4, rue Rossat, entre le 5 et le 7 rue Bénédit (place Leverrier). Hom. et Dames. Caoutchouc dep. 75 fr. ; Gabardine dep. 100 fr. Pèlerines pour Hommes et Enfants depuis 15 fr.

ENFIN *La Constipation est vaincue !*

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

GRAINS QUOTIDIENS
du Docteur GREFFIER La Boîte : 2'50 (*impôt compris*).
Dépôt à Marseille : Phies BRACHAT, Bte, Succr, 27, R. Poids de la Farine.

BRODEZ-VOUS ? A titre de réclame exceptionnelle **J'envoie** un magnifique colis de broderies dessinées sur **très belles étoffes**, pour une chemise de jour, un pantalon, un cache-corset, une chemise de nuit pour dame. Les 4 articles garantis de 1re qualité sont expédiés sans frais, à domicile, contre remboursement de 3 fr. 45 (trois francs quarante-cinq) : **Vous recevrez en plus**, et gratuitement, la démonstration des points les plus usités. **Est-il offre plus avantageuse**, puisque je rembourse si l'on n'est pas satisfait. Madame **VINCENT**, 221, rue Duguesclin, Lyon.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

PERDU montre-souvenir acier dame, dans tram bd Baille-Joliette. Rapporter contre très bonne récompense à Mme Bailly-Comte, rue Sainte-Cécile, 116 A.

Succession Consult. 5 fr. Just. 46, r. Saint-Ferréol

PERDU 1.300 fr. boulevard Garibaldi par pauvre mère de famille. Prière de les rapporter contre récompense au no 71, au coin de la rue Crudère, bar Gaudin.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En cente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

VIEUX JOURNAUX
A VENDRE
S'adresser : Bureau du Journal

LOUVRE DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE

Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 18.